



Assemblée générale

Documents officiels

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

1444^e séance

Mardi 11 juillet 1995, à 15 heures
New York

Président par intérim : M. Bangura (Sierra Leone)

La séance est ouverte à 15 h 40.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes regrets qu'il n'y ait pas eu de réponse positive à l'appel que j'ai lancé à la fin de la dernière séance. Au lieu de commencer à 15 heures, comme je l'espérais, nous commençons avec près de 45 minutes de retard. Ce retard aura des conséquences négatives sur nos débats et je ne puis qu'espérer qu'il ne se reproduira plus.

Je voudrais notamment répéter mon appel aux pétitionnaires pour qu'ils respectent la limite de 15 minutes.

Demandes d'audition

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'attire l'attention des membres sur les demandes additionnelles d'audition, qui ont été distribuées dans les aide-mémoire 5/95/Add.3 et 14/95, portant respectivement sur le Timor oriental et les îles Vierges américaines.

Nous allons d'abord examiner les demandes d'audition sur la question du Timor oriental. En l'absence d'objections, puis-je considérer que le Comité décide d'accéder à ces demandes?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Nous allons maintenant examiner la demande d'audition sur la

question des îles Vierges américaines. En l'absence d'objections, puis-je considérer que le Comité décide d'accéder à cette demande?

Il en est ainsi décidé.

Question du Timor oriental (A/AC.109/2026) (*suite*)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Nous allons maintenant poursuivre les auditions sur la question du Timor oriental.

Sur l'invitation du Président, M. Max B. Surjadinata (East Timor Religious Outreach) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Surjadinata.

M. Surjadinata (East Timor Religious Outreach) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis le révérend Max Surjadinata, pasteur de l'Église de la Congrégation de Mount Vernon Heights, à Mount Vernon, dans l'État de New York, travailleur social et Coordonnateur de l'East Timor Religious Outreach pour la région du nord-est des États-Unis.

Le témoignage que je présente a été préparé par le Coordonnateur national de l'East Timor Religious Outreach, le révérend John Chamberlain, pasteur de la First St. John's United Methodist Church de San Francisco, en Californie.

«Le Comité est une fois encore saisi de la question de la décolonisation du Timor oriental. Le renversement de la dictature militaire à Lisbonne en avril 1974 — communément appelée la Révolution des Oeillets — a marqué le commencement de la fin de la colonisation portugaise au Timor oriental. Immédiatement après, les partis politiques du Timor oriental ont entamé le processus de décolonisation, en coopération avec la nouvelle administration portugaise locale. Une brève guerre civile, provoquée par une opération des services de renseignement indonésiens visant à intégrer le Timor oriental à l'Indonésie, a toutefois contribué à bouleverser ce processus de décolonisation. Dès la fin de la guerre civile, en septembre 1975, l'armée indonésienne a commencé à faire des incursions militaires au Timor oriental, qui ont culminé par une attaque complète du territoire le 7 décembre 1975.

Près de 20 ans après, et dans le cadre d'une occupation indonésienne persistante, le Portugal reste la Puissance administrante du Timor oriental en vertu du droit international, puisque le territoire n'a jamais connu de processus officiel de décolonisation. Toutefois, chaque année, à cette période, plutôt que de recevoir des rapports sur la décolonisation au Timor oriental, le Comité entend des comptes rendus d'une recolonisation brutale et involontaire du territoire par les forces armées indonésiennes.

L'East Timor Religious Outreach (ETRO) souhaite ajouter son témoignage au dossier que détient actuellement le Comité. L'East Timor Religious Outreach est une coalition de membres cléricaux et laïcs des États-Unis d'Amérique qui essaie d'aider la population du Timor oriental à parvenir à la paix avec justice dans sa nation torturée et à une véritable autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

En octobre 1994, en ma qualité de Coordonnateur de l'East Timor Religious Outreach, je me suis rendu au Timor oriental en mission d'information. Bien qu'en visite pastorale, j'ai voyagé seul et suis entré dans le pays avec un visa de touriste, car je voulais éviter d'attirer l'attention des autorités militaires indonésiennes.

Bien que j'aie travaillé depuis plusieurs années sur le dossier du Timor oriental, je n'étais absolument pas préparé à faire face à la réalité physique, psychologique et spirituelle que découvre toute personne se

rendant dans ce pays. Je suis allé en El Salvador, au Honduras et au Guatemala au moment où la répression militaire dans ces pays était à son paroxysme, mais je n'ai jamais rencontré la peur et la terreur dont j'ai été témoin au Timor oriental.

Les visiteurs qui se rendent au Timor oriental doivent se préparer à être suivis et épiés dans tous leurs mouvements. Les jeunes gens timorais avec qui j'ai parlé ont laissé entendre qu'ils s'attendaient à être appréhendés immédiatement après notre conversation, arrêtés, interrogés et battus. Le sachant, beaucoup ont cependant été prêts à prendre de grands risques pour me parler. J'ai entendu de nombreux récits de première main de torture d'étudiants et d'autres suspects de sentiments pro-indépendantistes et/ou d'avoir essayé de transmettre au monde extérieur des informations sur les violations des droits de l'homme.

Dans la conversation courante, les noms de personnes sont rarement mentionnés. Les remarques les plus innocentes qui seraient entendues et mal comprises par des oreilles malveillantes risqueraient d'entraîner la mort de quelqu'un. Dans la vie quotidienne règne une tension constante et fréquemment la terreur. Les cas d'exécution sommaire, de viol systématique des femmes timoraises et de contraception forcée abondent.

J'ai rendu visite à plusieurs leaders religieux à Dili et ailleurs. J'ai été obligé de signaler ma présence aux autorités à mon arrivée dans chaque localité. Pour cette raison, j'ai choisi de ne pas divulguer publiquement les détails de mes conversations.

Mais je suis maintenant convaincu que les déclarations du Gouvernement de l'Indonésie à l'effet que la vaste majorité de la population du Timor oriental serait favorable à l'"intégration" avec l'Indonésie tient d'une propagande cynique. Comment croire ce gouvernement qui prétend connaître les vrais sentiments des Timorais? Les libertés fondamentales d'expression et de rassemblement n'existent au Timor oriental que pour ceux qui professent leur loyauté à la politique indonésienne. Les prisons indonésiennes contiennent beaucoup trop de Timorais emprisonnés pour des actes non violents d'activisme politique pour qu'il en soit autrement. En effet, si les autorités indonésiennes étaient aussi convaincues de la validité de leur propagande, elles accéderaient avec plaisir aux demandes des Nations Unies pour la tenue d'un acte d'autodéter-

mination sous supervision internationale dans l'ancienne colonie portugaise.

En novembre dernier, pendant la réunion du Conseil de coopération économique de l'Asie et du Pacifique, à Jakarta, le monde a accordé beaucoup d'attention au mécontentement de la jeunesse timoraise à l'égard de l'autorité indonésienne. Mais les leaders religieux du Timor oriental ont également exprimé leur inquiétude. Les représentants de l'East Timor Religious Outreach ont tenu des consultations avec l'évêque catholique Carlos Ximenes Belo, Administrateur apostolique de Dili et responsable en chef de l'Église catholique romaine au Timor oriental, et avec le révérend Arlindo Marcal, Modérateur de l'Église protestante du Timor oriental. L'évêque Belo continue de parler des violations flagrantes des droits de l'homme au Timor oriental et de demander le retrait total des militaires et un référendum internationalement supervisé sur l'autodétermination dans l'ancienne colonie portugaise. Le révérend Marcal a adopté une position semblable, et a déclaré que :

“L'intégration n'est acceptable que comme le résultat de la mise en oeuvre du droit à l'autodétermination de la population du Timor oriental. Les Timorais doivent avoir la possibilité de décider eux-mêmes si oui ou non ils veulent être intégrés à l'Indonésie.”

L'inquiétude exprimée par les leaders du Timor oriental reflète la sensibilisation accrue des organes religieux des États-Unis d'Amérique à la question du Timor oriental. Diverses confessions aux niveaux régional et national préparent présentement des documents directifs, des résolutions et des ouvertures pour appuyer l'autodétermination du Timor oriental. Et l'évêque Melvin Talbert, Président élu du Conseil national des Églises aux États-Unis, a demandé à plusieurs reprises la fin de l'occupation du Timor oriental par l'Indonésie. Dans un article publié dans *Sequoia*, le journal du Conseil oecuménique du nord de la Californie, l'évêque Talbert déclare :

“Nous devons persuader le Gouvernement indonésien de mettre fin à son occupation du Timor oriental, tout comme nous avons persuadé le Gouvernement sud-africain de mettre fin à l'apartheid.”

En février 1989, l'évêque Belo a demandé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

M. Pérez de Cuéllar, d'appuyer et de faciliter la décolonisation du Timor oriental et la tenue d'un référendum sur l'autodétermination sous l'égide des Nations Unies. Dans sa lettre au Secrétaire général, l'évêque Belo déclare :

“Nous agonisons en tant que nation et en tant que peuple”.

Même si Jakarta prétend le contraire, la situation au Timor oriental ne s'est pas améliorée. L'évêque Belo a récemment déclaré :

“La situation est toujours aussi désespérée ... Nous vivons sur une terre dans la détresse.”

Plus que jamais, nous devons tenir compte de l'appel à la justice de l'évêque Belo.

Cinquante ans après la fondation des Nations Unies l'occupation continue du Timor oriental entache douloureusement le bilan de l'organisation mondiale. Au nom du droit international, des droits de l'homme et de la dignité humaine la plus fondamentale, nous demandons instamment au Comité d'utiliser tous les moyens disponibles et appropriés pour mettre fin à la recolonisation du Timor oriental par le Gouvernement indonésien et pour permettre aux Timorais d'exercer leur droit à l'autodétermination.»

Ainsi se termine le témoignage du révérend Chamberlain, de la St. John's First United Methodist Church.

J'aimerais maintenant faire quelques commentaires personnels. Je suis un Indonésien-Américain. Je suis le fils d'un pasteur indonésien qui a été emprisonné et puis exécuté par les forces d'occupation en Indonésie pendant la seconde guerre mondiale. Mon beau-père est membre à la retraite du Parlement indonésien, où il était en poste de 1966 à 1971. J'ai reçu mon éducation primaire à Jakarta, en Indonésie, et je me rappelle avec fierté et joie du moment où l'indépendance de l'Indonésie a été proclamée en 1945. Comme beaucoup d'Indonésiens, je me suis félicité du passage officiel de la dépendance coloniale à la souveraineté indonésienne en 1949. Je reste très attaché au pays où je suis né.

Cependant, depuis plus de 20 ans, j'assiste avec une grande tristesse et une grande peine à l'occupation et à la recolonisation du Timor oriental par un pays, l'Indonésie, qui a lui-même connu ce profond désir d'autodétermination et qui a par la suite goûté à la liberté et à l'indépendance.

Depuis le massacre perpétré à Santa Cruz le 12 novembre 1991, lorsque des gens qui faisaient partie d'un cortège funèbre ont été abattus sans pitié par des soldats indonésiens — incident dont deux de mes amis américains ont été victimes —, je suis devenu l'un des principaux organisateurs de la cérémonie annuelle au nom d'Interfaith Memorial and Prayer Service for the People of East Timor, qui se tient en novembre de chaque année au Church Center des Nations Unies, de l'autre côté de la rue.

Je suis en contact avec plusieurs Indonésiens-Américains et avec beaucoup d'autres Indonésiens qui habitent en Indonésie. Je peux vous assurer que les sentiments que j'exprime sont partagés par un grand nombre d'Indonésiens. Ceux qui vivent en Indonésie risquent d'être persécutés et arrêtés si ces opinions sont exprimées ouvertement. Les Indonésiens habitant aux États-Unis, même ceux qui en sont devenus citoyens, craignent, à juste titre dans une certaine mesure, que s'ils s'expriment publiquement contre l'occupation honteuse et illégale du Timor oriental par l'Indonésie, on leur interdira de retourner dans le pays pour rendre visite à leurs familles.

Les efforts du Comité spécial pour mettre fin à la recolonisation du Timor oriental et pour garantir une authentique autodétermination pour cette nation qui souffre seront applaudis par les Timorais; ces efforts seront bien accueillis également par les Indonésiens.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Michael Ede (Australian Coalition for a Free East Timor) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Ede.

M. Ede [Australian Coalition for a Free East Timor (ACET)] (*interprétation de l'anglais*) : L'Australian Coalition for a Free East Timor (ACET) se félicite de cette occasion d'exprimer son inquiétude au Comité spécial de la décolonisation. Nous sommes profondément troublés de voir qu'après 20 ans d'examen minutieux par la communauté internationale de l'invasion et de l'occupation illégales du Timor oriental par le Gouvernement de l'Indonésie, les Timorais ne peuvent toujours pas exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination.

Cependant, nous sommes heureux de noter que, même après 20 ans, la communauté internationale reste saisie de la situation au Timor oriental. Tout au plus peut-on dire que

la communauté internationale prend davantage conscience de la brutalité arrogante de l'administration indonésienne au Timor oriental. Le refus des Timorais d'accepter leur intégration forcée ou de souffrir en silence est indéniable. Nous sommes soulagés, comme le sont les Timorais, que la communauté internationale ne les ait pas abandonnés. Il est extrêmement réconfortant pour nous de constater que cette question est toujours débattue aux Nations Unies aujourd'hui.

L'ACET est un réseau d'organisations d'Australie créé pour appuyer, dans la mesure du possible, le droit des Timorais à l'autodétermination. Ces organisations recrutent leurs membres dans divers milieux de la société australienne : entre autres, dans le milieu universitaire, dans le milieu syndical, parmi les membres de la plupart des confessions religieuses, des organisations d'aide humanitaire, et de tous les partis politiques.

Vu que les gouvernements australiens successifs n'ont pas réussi à mener à bien une politique morale et juste à l'égard des Timorais, les organisations de l'ACET fournissent à l'Australien ordinaire un moyen de faire savoir aux Timorais et à la communauté internationale que de nombreux Australiens ne sont pas d'accord avec les démarches officielles de l'Australie sur cette question.

Certaines de ces organisations existaient avant l'invasion indonésienne et agissent, depuis, comme le canal d'information du monde pour les nouvelles en provenance de l'intérieur du Timor oriental. Notre exposé d'aujourd'hui est fondé sur ces sources de connaissances et sur notre souci du sort des Timorais.

En examinant les mesures que nous pourrions prendre aujourd'hui pour régler cette question, il importe que nous comprenions bien ce qui s'est réellement passé ces 20 dernières années à l'intérieur du Timor oriental même, et ce qui s'y passe maintenant.

L'invasion et l'occupation indonésiennes du Timor oriental ont commencé le 7 décembre 1975 et elles ont été condamnées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Le Timor oriental n'a jamais menacé l'Indonésie militairement ou d'aucune autre façon. De fait, il n'a jamais fait peser la moindre menace sur la grande Indonésie.

Les dimensions juridiques de la question du Timor oriental sont probablement les questions les moins controversées. Il est indéniable que l'invasion et l'occupation indonésiennes violent les normes fondamentales du droit international. Premièrement, cette situation a privé le Timor

oriental de son droit à l'autodétermination et, deuxièmement, l'intervention militaire elle-même constitue un acte d'agression contraire à la Charte des Nations Unies et au droit coutumier.

S'agissant du droit à l'autodétermination, un point de référence important est la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux — résolution 1514 (XV). Elle reconnaît que les territoires non autonomes ont le droit à l'autodétermination et que leurs peuples ont le droit de décider de leur statut après avoir mené à terme un processus de décolonisation.

Malgré les affirmations du Gouvernement indonésien, ce processus n'a jamais été engagé au Timor oriental. La légitimité des prétendues procédures engagées par le Gouvernement indonésien, à Dili, en mai 1976, a depuis été contestée par les participants timorais. Une analyse effectuée plus tard a révélé que la majorité de la population timoraise était hors du contrôle indonésien en 1976 quand la prétendue Assemblée populaire a voté pour l'intégration à l'Indonésie.

Les renseignements dont on dispose à l'heure actuelle permettent de mieux comprendre les souffrances endurées par les Timorais sous l'occupation militaire indonésienne. En quatre ans d'occupation, la population du Timor oriental a été décimée. Selon les Timorais, près de la moitié de leur population de 700 000 âmes aurait disparu. Si l'on compare le nombre d'habitants avant l'invasion et le recensement indonésien de 1980, de 150 000 à 200 000 Timorais ont disparu.

Selon certains, nombre de Timorais ont été assassinés pendant les premiers mois de l'invasion, puis pendant les campagnes militaires indonésiennes menées de la fin de 1977 au début de 1979. Une cause principale de mort pendant ces années a été la faim, car les Timorais étaient rassemblés comme du bétail dans des zones stratégiques de peuplement et privés de leur droit d'accès au territoire et de l'aide humanitaire internationale. Jakarta n'a autorisé aucune institution humanitaire internationale à mener des activités au Timor oriental jusqu'au milieu de 1979.

Quel que soit le nombre réel de morts, le Timor oriental se classe haut dans la liste des pays ou territoires qui comptent un grand nombre de victimes tombées aux mains d'un oppresseur militaire. Cette expérience reste profondément gravée dans le coeur et l'esprit de tous les Timorais.

Depuis 1980, le Gouvernement indonésien affirme que son programme de développement économique au Timor

oriental reflète l'efficacité de son programme d'intégration du Timor oriental à l'Indonésie. Cependant, ce programme n'a ni été bénéfique au peuple timorais, ni réduit l'impact de la poursuite du régime militaire au Timor oriental et le climat de crainte dans le territoire, ni réduit la volonté persistante des Timorais de réaliser leur autodétermination.

Le monde a constaté la nature véritable du régime militaire indonésien en voyant le film du massacre de civils sans défense au cimetière de Santa Cruz, à Dili, en novembre 1991. Pour les Timorais, ce n'était qu'une répétition de ce qui s'était déjà produit tant de fois.

La longue histoire de tortures et d'exécutions extrajudiciaires se poursuit au Timor oriental. Cela est bien illustré par le témoignage qu'un soldat indonésien a fourni le mois dernier en disant qu'un officier haut gradé lui a ordonné d'exécuter sommairement six civils timorais détenus par l'armée dans le district de Liquica en janvier de cette année.

Ces dernières années, des journalistes et des gens voyageant à titre privé ont pu visiter le Timor oriental. La plupart ont constaté que la population est triste et effrayée, que la présence militaire indonésienne est oppressive et que la volonté de liberté semble indestructible.

Le révérend David Gill, Secrétaire général du Conseil national australien des Églises, a visité le Timor oriental en mars et parlé du profond sentiment d'aliénation que ressent la population. Les Timorais lui ont dit que rien n'avait changé : présence militaire importante, violations fréquentes des droits de l'homme et population surveillée par des gardes de sécurité. Même notre Ministre des affaires étrangères, dont on se souvient bien en Australie parce qu'il a qualifié le massacre de 1991 de Dili d'«aberration», a dit en mai de cette année que la présence militaire indonésienne au Timor oriental était oppressive et a reconnu que peu de progrès avaient été accomplis dans le sens d'une amélioration de la situation des droits de l'homme.

Le Rapporteur spécial des Nations Unies, M. Bacre Waly Ndiaye, dans son rapport à la Commission des droits de l'homme, a été amené à conclure que «les conditions qui ont permis à la tuerie» de 1991 à Dili, «de se produire existent toujours» (E/CN.4/1995/61/Add.1, par. 74). Selon lui, les membres des forces de sécurité indonésiennes responsables des abus «n'ont pas eu de comptes à rendre et continuent à jouir d'une impunité virtuelle» (ibid.).

Autrement dit, la situation n'a guère changé après 20 ans d'occupation militaire indonésienne du Timor oriental.

La question que nous devons tous nous poser est la suivante : que peut-on faire?

Il y a quelques signes encourageants. Le premier est la prise de conscience de plus en plus importante, aux niveaux des gouvernements et des organisations non gouvernementales, qu'une injustice flagrante est commise contre les Timorais et qu'il faut y remédier. Nous sommes heureux de noter que les États-Unis, qui dans le passé ont accordé un appui diplomatique important au régime indonésien au Timor oriental, critiquent de plus en plus l'attitude indonésienne au Timor oriental. En Indonésie même, on peut constater, dans les milieux non gouvernementaux, un grand nombre d'opinions opposées à la politique du Gouvernement indonésien concernant le Timor oriental.

L'institution sans précédent en Indonésie même d'enquêtes officielles sur les assassinats militaires au Timor oriental en 1991 et cette année montre que Jakarta tient maintenant compte des graves préoccupations de la communauté internationale. Le Ministre indonésien des affaires étrangères, M. Ali Alatas, a décrit un jour la situation au Timor oriental comme «un caillou dans la chaussure» de l'Indonésie. Notre Ministre des affaires étrangères, Gareth Evans, a depuis décrit la question du Timor oriental comme un «rocher sur le chemin» que l'Indonésie doit emprunter au niveau international.

Le moment est donc venu de maintenir et de renforcer l'appui international et, en particulier, multilatéral pour le droit des Timorais à l'autodétermination. Ce n'est pas le moment de reculer.

L'Indonésie peut bien invoquer les récentes enquêtes sur les assassinats pour justifier son approche des événements qui sont survenus au Timor oriental. Les conclusions tirées par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le massacre de 1991, à Dili, montrent clairement à quel point ces enquêtes étaient incomplètes et erronées. La communauté internationale doit exercer des pressions pour veiller à l'exactitude de ces enquêtes.

Au niveau international, on discute de plus en plus la nécessité pour l'Indonésie de réduire radicalement sa présence militaire au Timor oriental et d'octroyer une certaine forme d'autonomie au territoire, et on laisse entendre que certains groupes du Gouvernement indonésien sont prêts à accepter ces idées. Certes, l'idée de réduire les effectifs militaires serait bienvenue, mais nous préconisons quant à nous un retrait pur et simple. Au départ, ils n'ont aucun droit d'être là, comme cela ressort des premières résolutions des Nations Unies. Ce qui est sûr c'est que les effectifs militaires indonés-

siens ne seront pas réduits si la communauté internationale cesse d'exercer ses pressions. En ce qui concerne une autonomie spéciale, l'histoire tragique du régime indonésien au Timor oriental montre la nécessité d'une surveillance internationale, si Jakarta manifestait la volonté d'accorder une certaine forme d'autonomie. Mais nous continuons de penser qu'une telle mesure ne doit pas remplacer le droit du Timor oriental à l'autodétermination.

Nous sommes également préoccupés par le fait que les programmes indonésiens de transmigration continueront de marginaliser les Timorais, tant sur le plan économique que sur le plan politique. Ils pourraient devenir une minorité dans leur propre pays. Toute proposition d'autonomie devrait comprendre la cessation d'une telle transmigration.

À l'Assemblée générale, de 1975 à 1982, nous avons constaté une érosion progressive du «oui» en faveur du vote des Timorais pour l'autodétermination. Ce dont les Timorais ont besoin maintenant, c'est que les gouvernements qui ont ainsi modifié leur «oui» en «non» ou en «abstention» revoient leur politique.

Compte tenu des récentes conclusions selon lesquelles le sort et les aspirations des Timorais sont restés inchangés ces 20 dernières années, nous implorons ces États de reconsidérer leur position. Nous pensons que le vote par blocs pendant la «guerre froide» a influé de façon indue et malheureuse sur la façon dont certains pays étaient obligés de voter. Quels que fussent les motifs, politiques ou économiques, des gouvernements pour changer leur «oui», les conséquences en ont été claires : ce changement a renforcé la confiance des forces occupantes au Timor oriental et abandonné les Timorais à leur sort d'arrestations, de tortures et de violations arbitraires d'autres droits de l'homme fondamentaux.

La reconnaissance *de jure* par notre gouvernement de l'intégration du Timor oriental à l'Indonésie a facilité l'aboutissement d'un accord entre l'Indonésie et l'Australie pour l'exploitation de réserves de pétrole se trouvant entre le Timor oriental et la côte nord de l'Australie, mais n'a rien fait pour aider les Timorais. Une telle reconnaissance rencontre peu de soutien auprès de la population australienne et a porté atteinte à la crédibilité du Gouvernement dans son approche des questions des droits de l'homme au Timor oriental. La reconnaissance par notre gouvernement de l'intégration du Timor oriental à l'Indonésie l'a empêché d'accorder un réel soutien au droit inaliénable des Timorais à l'autodétermination.

Nous sommes heureux de voir que très peu de gouvernements ont suivi cette voie manifestement injuste. La situation est déplorable au Timor oriental depuis trop longtemps. Il est temps de renforcer votre fermeté, en tant que communauté des nations, afin de mettre un terme à la situation intenable au Timor oriental. Certains nous demandent d'être patients. Mais les changements sont attendus depuis trop longtemps et il est urgent d'agir. Il ne faut pas que les Timorais aient à endurer 20 autres années d'isolement et d'oppression. Trop c'est trop.

Les Timorais ont montré qu'ils n'accepteront pas leur intégration forcée. Ils ont ce droit. L'Indonésie n'a pas le droit de supprimer les aspirations des Timorais. La communauté internationale, à travers des instances comme celle-ci, doit le faire savoir. La guerre froide est terminée. Il est temps de mettre de côté le vote par bloc et de rétablir le soutien des principes internationaux les plus fondamentaux. Ce n'est plus une question de politique de droite ou de gauche, mais de bien ou de mal. C'est une question de dignité et de conscience.

La question se trouve entre les mains du Comité. Justice peut être rendue aux Timorais.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Vince Comisky (Catholic Institute for International Relations) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Comisky.

M. Comisky [Catholic Institute for International Relations (CIIR)] (*interprétation de l'anglais*) : Le Catholic Institute for International Relations remercie le Comité spécial pour l'occasion qui lui est offerte aujourd'hui d'intervenir sur la question du Timor oriental, qui nous préoccupe depuis plusieurs années.

Lors du dialogue entre Timorais qui a eu lieu le mois dernier à Schlaining, en Autriche, l'évêque Carlos Ximenes Belo a présenté un document sur un certain nombre de points fondamentaux concernant l'Église de Timor oriental et a fait part de ses réflexions quant aux perspectives de changement. L'évêque Belo a parlé en tant que représentant d'une Église qui «est toujours restée très proche de son peuple». Il a clairement affirmé que le vrai développement ne pouvait avoir lieu au Timor oriental que si les gens obtenaient la liberté, au lieu d'être traités comme des sujets vaincus. Dans notre pétition d'aujourd'hui au Comité, le CIIR cherche à

mesurer les réalités de l'an dernier dans la vie quotidienne du peuple timorais par rapport aux besoins fondamentaux que l'évêque a soulignés dans cette intervention.

Le premier point est que le développement matériel ne peut être considéré comme un développement à moins qu'il ne s'accompagne du respect pour les droits fondamentaux et que le peuple ne puisse s'exprimer.

Au cours de l'année dernière, de nombreux Timorais ont été condamnés à des peines allant de plusieurs années d'emprisonnement à la prison à vie, à l'issue de procès injustes, dont de nombreux pour des activités pacifiques en faveur de l'indépendance. On peut relever en particulier le cas de José Antonio Neves, condamné à quatre années pour avoir tenté d'alerter la communauté internationale sur les violations des droits de l'homme au Timor oriental. D'autres personnes ont été condamnées à des peines d'emprisonnement pour avoir manifesté pacifiquement pour l'indépendance. Au cours de l'année dernière, des centaines de Timorais ont été victimes d'arrestation arbitraire, de détention et même de torture lors d'anniversaires importants comme celui du 12 novembre dernier, ainsi que lors de réunions internationales importantes comme celle du Conseil de coopération économique Asie-Pacifique, aussi bien dans des villes indonésiennes qu'au Timor oriental même.

Il faut signaler l'exécution extrajudiciaire de six civils timorais à Liquica, le 12 janvier dernier. Tout en reconnaissant que les autorités indonésiennes ont, au cours de leurs enquêtes et de celles de la Commission nationale des droits de l'homme, pris des mesures pour reconnaître les abus flagrants commis en matière de droits de l'homme et en punir les auteurs, l'incident n'est en soi qu'un exemple entrant dans le cadre d'une plus grande série d'atrocités.

Les rapports que nous avons reçus des Timorais au cours de l'an dernier indiquent tous que l'absence de liberté d'expression sévit toujours au Timor oriental, qu'en raison essentiellement de la présence militaire l'atmosphère est très répressive, et que les droits fondamentaux de nombreux Timorais ne sont pas respectés. Nous ne pouvons que rappeler le rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, où celui-ci affirme qu'une

«réduction considérable de la présence militaire au Timor oriental est une condition préalable pour que des mesures de nature à renforcer la confiance soient prises, afin de permettre aux familles de se sentir assez en sécurité pour signaler des membres disparus.»
(E/CN.4/1995/61/Add.1, par. 83)

Le second point est que les Timorais sentent qu'ils ne sont pas respectés et vivent en quelque sorte comme une race conquise.

Un rapport anonyme envoyé du Timor oriental au début de l'année a rapporté les actions des groupes «ninja» qui, à l'instigation des autorités militaires, terrorisaient les populations de Dili et de Bacau. Selon l'auteur, les opérations militaires à l'Est avaient connu une recrudescence en janvier de cette année, et un système de cartes d'identité avait été introduit à Tibar, Marbia, et Hera-metinaro, à l'Est, pour empêcher les villageois de se rendre à Dili.

«Toute personne désirant s'y rendre est forcée de se déshabiller. Toute personne démunie de pièce d'identité est arrêtée et torturée. Les contrôles ne s'appliquent qu'aux Timorais.»

Alors que la population continue d'être privée de liberté de mouvement et d'être humiliée de façon aussi basse, il n'est pas surprenant qu'elle ne se sente pas respectée et qu'elle ait l'impression d'être une race conquise.

Le troisième point concerne les jeunes qui ont peu de perspectives d'avenir.

L'évêque Belo a fait des jeunes une cause particulière de son action. Lors de récentes interviews, lettres et interventions, il a fait part de sa consternation face au manque de perspectives offertes aux Timorais, alors que des migrants venant des îles indonésiennes bénéficient des meilleurs emplois. L'éducation ne suffit pas à elle seule à régler le problème. Ce sont souvent les jeunes et les étudiants qui sont victimes des arrestations et détentions arbitraires de la part des militaires indonésiens. Nous demandons aux autorités indonésiennes de prendre des mesures sérieuses pour traiter de cette situation fondamentalement injuste.

Concernant le respect pour la culture, la religion et l'histoire — qui constitue le quatrième point —, 20 années d'influence indonésienne au Timor oriental ont commencé à menacer l'identité des Timorais; des tentatives ont eu lieu pour leur interdire l'ancienne langue coloniale, le portugais, et même leur propre langue maternelle. Des modes de vie étrangers et une langue étrangère leur ont été imposés, et de nombreux Timorais sentent que leur propre histoire a été réécrite par une nouvelle puissance coloniale. Ce sentiment a été particulièrement exacerbé au cours de l'an dernier par un certain nombre d'attaques contre le personnel des églises et de profanations commises par beaucoup de soldats indonésiens. Cela a conduit à des réactions indignées et parfois violentes de la population timoraise, qui, à leur tour, ont

entraîné davantage de violence de la part des autorités militaires. C'est là une spirale dangereuse qui pourrait être freinée grâce à une meilleure volonté d'accepter les différences culturelles et la tradition religieuse du pays.

S'agissant du cinquième point relatif à la liberté pour l'Église de travailler sans manipulation, cette dernière a souvent été soumise à de vives pressions. Les rapports parvenus au CIIR au cours de cette période indiquent une ingérence continue des militaires dans la vie et les activités de l'Église. Nous avons appris comment des prêtres et des religieux avaient été victimes de désinformation et de fausses accusations visant à porter atteinte au clergé local timorais. Des tensions intrareligieuses sont entretenues par un petit groupe de personnes subissant des pressions pour se convertir à l'islam, ce qui conduit à présenter — de façon erronée — le conflit du Timor oriental comme un conflit religieux. Cela a été réfuté à plusieurs reprises par l'évêque Belo lui-même.

Je passe ensuite au sixième point, la question du développement global — compte tenu de l'ordre moral fondamental. Personne ne peut nier que l'infrastructure du Timor oriental s'est développée à la suite de l'occupation indonésienne au cours des 20 dernières années. Mais le développement matériel n'a pas réussi à convaincre le peuple du Timor oriental. Au contraire, cette année a confirmé que les brutalités se poursuivent. Tant que les habitants du Timor oriental n'ont pas le sentiment qu'ils sont respectés avant tout en tant que Timorais, avec leur culture, leur identité nationale et leur religion, il ne sera pas possible de parler d'expérience collective de développement.

À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le Président du Comité a exprimé le souhait de voir le Comité spécial atteindre son objectif, à savoir que le monde aborde le XXI^e siècle libéré du colonialisme. Alors que l'Indonésie célèbre ses 50 ans d'indépendance cette année, oeuvrons tous pour que cela devienne une réalité pour le Timor oriental également.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Andrew Clapham (Amnesty International) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Clapham.

M. Clapham (Amnesty International) (*interprétation de l'anglais*) : L'Indonésie gouverne le Timor oriental

depuis 20 ans. Pendant cette période, les droits des Timorais suspectés d'activités indépendantistes ont été systématiquement violés. Amnesty International regrette que dans notre déclaration d'aujourd'hui nous devions une fois encore attirer l'attention des États Membres de l'Organisation des Nations Unies sur une série de violations des droits de l'homme au Timor oriental. Compte tenu du nouveau durcissement du Gouvernement indonésien à l'égard des droits de l'homme fondamentaux des Timorais, Amnesty International saisit cette occasion pour décrire les violations et faire des recommandations qui, si elles étaient appliquées, amélioreraient la situation des droits de l'homme au Timor oriental.

Deux périodes importantes de troubles, en novembre 1994 et au cours des mois de janvier et de février de cette année, ont conduit à des arrestations arbitraires, à des tortures, à des mauvais traitements sur une grande échelle et à des dizaines de procès politiques y compris ceux de prisonniers d'opinion. Toutes ces violations continuent d'être utilisées par les autorités pour réprimer toute dissidence, même pacifique, au Timor oriental. Et si la pression internationale a obligé le Gouvernement indonésien à mener une enquête sur le meurtre de six civils en janvier de cette année, d'autres meurtres et «disparitions» présumés n'ont pas retenu l'attention de la communauté internationale et sont ainsi restés sans solution. Comme les années précédentes, la communauté internationale n'a encore une fois pas fait suffisamment pression sur le Gouvernement indonésien pour améliorer la situation des droits de l'homme. Si les mécanismes de l'ONU eux-mêmes ont formulé certaines des critiques les plus vives à l'égard de l'Indonésie, cela n'a pas été appuyé de façon systématique dans toute l'Organisation.

En juin 1994, le Gouvernement indonésien a publié une brochure intitulée «Faisons le point au Timor oriental». Cette publication essayait de dissiper certains «mythes» à propos du régime indonésien au Timor oriental. Elle commence par le passage suivant :

«Ce mythe attribue au Gouvernement indonésien toutes sortes d'atrocités horribles sans aucune preuve ou évidence acceptables par un tribunal. On cherche à faire croire que le Gouvernement indonésien violerait, sans scrupules, ses propres lois et ses principes fondamentaux, voire les valeurs profondément ancrées de sa population.»

Malheureusement, Amnesty International est à même de fournir d'amples preuves de ces violations. Toutes les preuves fournies dans la présente déclaration ont trait à des

violations commises depuis juin 1994. Au moment où le Gouvernement indonésien publiait sa brochure sur le Timor oriental, José Antonio Neves, un étudiant activiste timorais, était interrogé par des officiers des services de renseignement à Malang en l'absence d'avocat. Son crime était d'avoir tenté d'envoyer des informations à l'étranger afin de dissiper certains des propres «mythes» du Gouvernement indonésien au sujet de l'amélioration des droits de l'homme au Timor oriental. En février de cette année, José Neves a été condamné à quatre ans de prison. C'est un prisonnier d'opinion, qui a été condamné après un procès injuste qui a systématiquement violé les propres lois indonésiennes.

Quelques mois plus tard, de 125 à 180 Timorais ont été arbitrairement détenus à la suite de manifestations tenues à Jakarta et à Dili au moment où se tenaient des réunions du Conseil de coopération économique de l'Asie et du Pacifique (APEC) en Indonésie. Certains ont été battus au moment de leur arrestation et d'autres ont été torturés pendant leur détention. Vingt-sept d'entre eux attendent maintenant d'être jugés pour le rôle qu'ils ont joué dans cette manifestation.

En janvier, José Antonio Belo et 23 autres personnes ont été arrêtés après une manifestation pacifique à l'Université du Timor oriental à Dili. José a passé la première nuit de son arrestation les bras et les jambes liés, pendu par les pieds dans un bureau des services de renseignement. Lorsqu'on l'a dépendu, le matin suivant, il a été battu avec des bâtons et des fils de fer et il aurait également été soumis à des chocs électriques. Niant les informations selon lesquelles José risquait la torture, le major Laedon Simbolon, porte-parole militaire timorais, a déclaré :

«Nous nous occupons très bien d'eux et les nourrissons, simplement pour qu'ils nous disent la vérité sur la raison pour laquelle ils ont pris part à cette manifestation et quelles étaient les personnes qui les encourageaient».

José a ensuite été condamné à 18 mois de prison. Son nom a maintenant été ajouté à la liste des prisonniers d'opinion d'Amnesty International qui ont été condamnés à la suite de procès iniques.

Le 13 janvier, l'armée indonésienne a annoncé que six guérilleros du Frente Revolucionária de Timor Leste (FRE-TILIN) ont été tués par balle lors d'un accrochage avec des militaires. Nous savons maintenant que ces six personnes étaient des civils non armés et qu'ils ont été victimes d'assassinat politique. Deux soldats ont été condamnés à des peines de prison pour ces meurtres, mais le général de division Adang Ruchiatna, commandant militaire de la

région du Timor oriental, se demande comment cela aurait pu se passer. Il a déclaré,

«Nous devons savoir pourquoi ils ont fait ce qu'ils ont fait. Est-ce parce qu'ils étaient "saturés" ou parce qu'ils étaient frustrés?»

La réponse est ailleurs. Ces meurtres sont tout à fait dans la ligne d'une série de violations dues à l'absence d'enquête systématique et complète sur les violations des droits de l'homme. Ces meurtres ont eu lieu dans le cadre d'un système qui, d'une part, envoie en prison un soldat pendant quatre ans et demi pour le meurtre de six civils non armés et, d'autre part, condamne un prisonnier d'opinion à 15 ans de prison pour son rôle non violent dans la manifestation de Santa Cruz de novembre 1991.

En mars 1995, le Président de la cinquante et unième session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies a publié une déclaration sur le Timor oriental, exhortant le Gouvernement indonésien à continuer de coopérer avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en autorisant l'accès aux détenus. Malgré cette coopération, les détenus continuent d'être torturés. Trois semaines après cette déclaration, José Antonio Belo, qui avait déjà été vu par le CICR, a été battu de nouveau. Cette fois, il a vomi du sang. Après son arrestation en décembre, Hendrique Belmiro a été battu si violemment à la tête par des agents des services de renseignement qu'on a dû lui faire sept points de suture. Des amis disent que maintenant, alors qu'il doit être jugé pour rébellion, la torture et les coups l'ont laissé hébété et désorienté. Ce sont là deux exemples d'information sur la torture transmis à Amnesty International. Il y en a d'autres.

Avant la fin de cette année, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme se rendra au Timor oriental. La gravité de la situation nous laisse beaucoup espérer de la visite du Haut Commissaire. Amnesty espère que lorsque le Haut Commissaire se rendra au Timor oriental, il priera instamment le gouvernement d'appliquer immédiatement les recommandations des deux experts des Nations Unies qui se sont rendus au Timor oriental : le Rapporteur spécial sur la torture et le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Nous espérons également que cette visite aboutira à une action concrète, y compris des mesures de la part du Gouvernement indonésien pour enquêter sur toutes les violations commises et empêcher qu'elles ne se reproduisent, et l'abolition de la législation permettant la détention de prisonniers d'opinion. Amnesty International espère également que cette visite ouvrira la voie à des observateurs des

droits de l'homme internationaux et nationaux et à des journalistes pour qu'ils puissent avoir accès sans restriction au Timor oriental.

Amnesty International espère que les recommandations du Haut Commissaire susciteront de la part du Gouvernement indonésien une réaction plus positive que celle qui a été réservée aux rapports publiés par les deux Rapporteurs spéciaux à la suite de leur visite au Timor oriental. Les deux Rapporteurs spéciaux ont fait des recommandations concrètes qui devraient améliorer la situation des droits de l'homme au Timor oriental. Malheureusement, à l'exception d'une recommandation du Rapporteur spécial sur la torture — la création d'une commission nationale des droits de l'homme —, toutes les autres recommandations des deux experts ont jusqu'à présent été ignorées par le Gouvernement indonésien.

Amnesty International croit que les violations persisteront au Timor oriental tant que trois mesures n'auront pas été prises, à savoir : que le Gouvernement indonésien adopte des mesures concrètes pour s'attaquer aux racines mêmes des violations qui se produisent au Timor oriental, y compris l'impunité, l'abus de pouvoir arbitraire par les forces de sécurité et une législation qui permet la détention des prisonniers de conscience; que la surveillance indépendante des violations soit assurée sur le plan politique et dans la pratique; et que la communauté internationale condamne systématiquement toutes les violations qui se produisent au Timor oriental.

À moins que ces trois mesures ne soient appliquées, les Timorais entreprendront leur troisième décennie de torture, de détention arbitraire, de procès injustes, d'incarcération et d'assassinats politiques.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, Mme Jennifer Washburn (Agir pour Timor) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Washburn.

Mme Washburn (Agir pour Timor) (*interprétation de l'anglais*) : Je m'appelle Jennifer Washburn. Je suis ici au nom de l'organisation Agir pour Timor, dont le siège est à Paris. Nous remercions le Comité de nous avoir permis une fois de plus de lui présenter notre pétition au nom du peuple du Timor oriental. L'année dernière, nous avons fait rapport sur la sensibilisation croissante du public à l'égard de la

question de l'autodétermination du Timor oriental, grâce en particulier à la campagne de quatre mois menée par 12 organisations. Nous avons écrit que, à la suite de la campagne et pour la première fois depuis 1986, un sénateur de la majorité gouvernementale avait présenté une question écrite au Ministre français des affaires étrangères sur la violente répression qu'exerce l'Indonésie dans le territoire occupé du Timor oriental.

Nous sommes heureux de rapporter que cet éveil du Parlement national s'est poursuivi jusqu'en 1994 et en 1995, grâce en bonne partie à la campagne très efficace menée par Amnesty International sur l'Indonésie et le Timor oriental, qui est venue, pour ainsi dire, s'inscrire comme la suite de la campagne commune de quatre mois pour le Timor oriental. Amnesty a reçu plus de 100 réponses de parlementaires, y compris plus de 10 nouvelles questions écrites au Sénat et à l'Assemblée nationale, dont certaines manifestent une inquiétude à l'égard des violations des droits de l'homme en Indonésie même. Ces nombreuses questions semblent avoir amené le Ministre des affaires étrangères à mettre progressivement davantage l'accent, dans ses réponses, sur les questions en matière de droits de l'homme que sur les relations économiques.

Simultanément, la campagne de quatre mois a permis l'instauration d'une structure plus permanente. Forum Timor, créé en octobre 1994, est un groupe d'organisations qui ont pour objectif d'oeuvrer à la promotion du droit à l'autodétermination du Timor oriental. Ses 15 membres sont les suivants : Agir pour Timor et ASTO (deux groupes de solidarité avec le Timor oriental); Asie-Pacifique, ICRA International et Tribal Act (trois organisations non gouvernementales qui s'intéressent aux droits des peuples autochtones); Cap Magellan (une association d'étudiants portugais en France); Cimade; Coordination des communautés portugaises en France (CCPF); France-Libertés; Justice et paix; Peuples solidaires et Réseau jeunes solidaires (solidarité avec les peuples du Sud); French Platform of Development Non-Governmental Organizations/European Union; et Réseau d'information sur le tiers monde (RITIMO).

Le Forum fonctionne selon le même principe que la campagne de l'année dernière. Les organisations membres conservent leurs particularités et participent aux actions selon leur bon vouloir, leur culture et leurs capacités. Il y a une collaboration et des contacts étroits avec les organisations non gouvernementales qui ne souhaitent pas devenir membres du Forum, comme par exemple l'ACAT, Amnesty International, CCFD, la Fédération française et internationale des ligues des droits de l'homme, MRAP et Pax Christi.

Les activités du Forum comprennent le lobbying et des initiatives plus visibles telles que la tournée de conférences que nous avons organisée du 15 au 30 mai dernier. Six étudiants timorais réfugiés au Portugal sont venus faire une tournée en France pour donner un témoignage de première main sur la situation dans leur pays. Trois d'entre eux faisaient partie des 29 étudiants qui ont trouvé refuge à l'Ambassade des États-Unis à Jakarta en novembre dernier. Divisés en trois groupes de deux personnes, ils ont parcouru trois circuits — sud-ouest, sud-est et ouest/région parisienne — pour participer à des séances d'information, donnant des entrevues à la presse locale, rencontrant des personnalités politiques et ainsi de suite. Comme dans d'autres pays qui ont pris la même initiative, la réaction a été à la fois excellente et limitée en raison du black-out presque total dans les médias du pays sur la situation au Timor oriental et sur l'existence même du problème. Plusieurs organisations non gouvernementales locales ont décidé de s'occuper de l'Indonésie et du Timor oriental comme de questions préoccupantes et d'aider le peuple du Timor oriental et le mouvement en faveur de la démocratie en Indonésie. Le Forum prévoit davantage d'activités dans les prochains mois, mais il semble prématuré d'en annoncer le calendrier.

Nous aimerions poursuivre en faisant quelques commentaires sur des événements survenus récemment dans le contexte de la question du Timor oriental, ainsi que quelques recommandations sur le rôle des Nations Unies à cet égard. Nous nous félicitons de la rencontre sans précédent entre le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie et les représentants du Conseil national de la résistance maubère (CNRM), du Frente Revolucionária de Timor Leste (FRETILIN) et de l'Union démocratique timoraise (UDT) à New York l'année dernière. Nous nous félicitons du fait que l'Indonésie ait approuvé la visite dans le territoire, à la fin de l'année, du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme. Nous nous félicitons également de la réunion timoraise générale qui s'est tenue le mois dernier en Autriche sous les auspices des Nations Unies. Nous nous félicitons du rapport sur la nécessité de nouvelles réunions de ce type qui a été adopté samedi dernier après la sixième série de pourparlers entre les Ministres portugais et indonésien. Nous applaudissons le fait que cette réunion ait abordé des questions de fond pour la première fois et qu'elle ait discuté de la conservation et de la promotion de l'identité culturelle du peuple du Timor oriental.

Nous nous félicitons de ces événements parce qu'ils permettent enfin aux Timorais de commencer à se prononcer sur leur propre destin. Mais se féliciter ne signifie pas approuver le comportement de toutes les parties concernées.

Le Comité sait déjà que cette question ne porte pas sur un différend entre le Portugal et l'Indonésie, mais sur un acte illégal d'agression par ce dernier pays contre le peuple du Timor oriental. Il n'est pas question de pondérer les rôles respectifs du Portugal et de l'Indonésie. Le Portugal a raison, en tant que puissance administrante, de promouvoir le droit du Timor oriental à l'autodétermination, et l'Indonésie a tort d'utiliser son rôle de puissance occupante pour bloquer ce droit de toutes les façons possibles.

Ces points de vue sont confirmés par l'attitude des parties. Nous apprécions la bonne volonté et la détermination dont ont fait preuve le Secrétaire général et le Ministre portugais des affaires étrangères pour faire avancer la question. D'autre part, nous devons constater l'entêtement de la puissance occupante. Comme les autres pétitions et témoignages le confirmeront au Comité, la situation des droits de l'homme au Timor oriental ne s'est pas améliorée. Au contraire, elle s'est dégradée. Le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires est affreusement clair à cet effet. Pour ce qui est des événements récents, il suffit de mentionner le retour des bandes de « ninjas » qui sont dirigées à n'en pas douter par les autorités militaires, et l'émergence de provocations religieuses qui n'existaient pas encore il y a un an et demi. Il ne faut donc pas s'étonner que les journalistes et les organisations non gouvernementales (ONG), y compris les ONG indonésiennes, n'aient pas librement accès au territoire. La répression se fait discrète en présence de témoins indésirables, comme les médias internationaux ont pu le constater pendant la réunion du Conseil de coopération économique de l'Asie et du Pacifique, pour reprendre de plus belle, sous forme de vengeance, après leur départ. La puissance occupante prétend avoir à coeur le règlement de la question, mais elle s'efforce de saboter le processus chaque fois qu'elle le peut. Nous ne mentionnerons ici que le report, sous un prétexte quelconque, de la réunion intra-timoraise prévue initialement pour avril. Heureusement, cette séance a été remise à l'ordre du jour, grâce aux initiatives du Secrétaire général et du Portugal.

À cet égard, il nous semble que les gestes positifs de l'Indonésie ne découlent pas d'une authentique bonne volonté, mais plutôt d'une pression à laquelle elle peut de moins en moins résister. Par exemple, nous avons compris la rencontre à New York comme une manoeuvre en prévision de la réunion de novembre du Conseil de coopération économique de l'Asie et du Pacifique. L'autorisation de la visite du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme était selon nous la seule façon d'échapper à une condamnation par la Commission des droits de l'homme. À notre avis, la sentence relativement sévère, en

termes indonésiens, appliquée par une cour martiale à deux membres de l'armée pour avoir abattu des civils en janvier est une conséquence directe de la pression exercée par nombre de pays étrangers. Enfin, nous pensons que le rappel récent par l'Indonésie de M. Mantiri, Ambassadeur en Australie, en raison de ses commentaires à la suite du massacre de Santa Cruz, est la conséquence des pressions efficaces exercées par l'opinion publique australienne sur son gouvernement et, par conséquent, sur l'Indonésie.

Si j'analyse ces événements avec lesquels le Comité est familier, c'est pour démontrer que les pressions contre l'agresseur sont efficaces et qu'elles doivent être maintenues. Tout en nous félicitant des progrès remarquables réalisés dans le processus d'autodétermination depuis le massacre de Santa Cruz, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'ils ne sont remarquables que par comparaison avec l'évolution antérieure. Nous aimerions que ces progrès s'accélérent, car c'est la population du Timor oriental dans le territoire qui paie le tribut quotidien de cette lenteur.

Nous ne pouvons manquer de constater également certains reculs. Nous déplorons que la Cour internationale de Justice, même si elle a réaffirmé le droit du peuple du Timor oriental à l'autodétermination, n'ait pas jugé approprié de rendre un jugement dans l'affaire relative à la fosse de Timor, uniquement parce que l'Indonésie ne reconnaît pas son autorité. Aux yeux du profane, cela semble effectivement une raison très bizarre. Néanmoins, nous avons interprété la décision de l'Indonésie de ne pas reconnaître la Cour internationale de Justice comme un autre signe de faiblesse. Nous engageons l'Indonésie à reconnaître l'autorité de la Cour de sorte que l'affaire relative à la fosse de Timor soit traitée de façon appropriée.

Nous déplorons également que l'Organisation des Nations Unies n'applique pas, comme elle le devrait, le droit du peuple du Timor oriental à décider de son propre avenir. Il ne participe toujours pas aux entretiens entre le Portugal et l'Indonésie, et on l'a même empêché officiellement de discuter le statut de son propre territoire lors du dialogue auquel participeraient prétendument tous les Timorais sans exception. Nous demandons à l'ONU de s'acquitter de son devoir en aidant le peuple du Timor oriental à devenir partie aux négociations internationales sur le règlement de la question.

Vu les circonstances, nous pensons que, si l'ONU était présente de façon permanente dans le territoire, cela accélérerait considérablement le processus. Cela semble désormais

être une sérieuse possibilité. Nous demandons à l'ONU de créer une présence permanente au Timor oriental.

Les 18 et 19 juillet, le Groupe consultatif sur l'Indonésie, présidé par la Banque mondiale, se réunira à Paris pour distribuer l'aide officielle au développement à ce pays. Nous déplorons que la Banque mondiale, organe de l'ONU, aide à financer les projets de développement indonésiens dans le territoire occupé du Timor oriental. Le plus connu de ces projets est la «planification familiale», dont le but au Timor oriental est loin d'être franc. Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies de faire en sorte que la Banque mondiale cesse d'aider l'Indonésie dans son occupation illégale.

Nous rappelons notre opposition fondamentale à la participation de l'Indonésie, en tant que membre du Comité, aux discussions concernant le Timor oriental. Une fois de plus, nous demandons au Comité d'exclure l'Indonésie de tout le processus de prise de décisions concernant le Timor oriental.

Enfin, nous rappelons au Comité la détention illégale de plus de 50 prisonniers politiques timorais, souvent détenus en dehors du Timor oriental et dans des conditions épouvantables. Nous demandons à l'ONU d'agir afin d'obtenir la libération de tous les prisonniers politiques timorais, y compris Xanana Gusmão.

La pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, Mme Julie Carran (British Coalition for East Timor) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Carran.

Mme Carran (British Coalition for East Timor) (*interprétation de l'anglais*) : La British Coalition for East Timor voudrait traiter de la détérioration apparente de la situation des droits de l'homme au Timor oriental pendant la première moitié de 1995 et proposer certaines mesures visant à inverser cette détérioration et à créer les conditions nécessaires à un règlement politique approprié.

Nous avons constaté, à la fin de 1994 ou au début de 1995, une nette augmentation des activités des bandes terroristes masquées que les Timorais appellent les «ninjas». Début février, plus de 100 femmes ont rencontré l'évêque Ximenes Belo pour se plaindre des activités menées par les «ninjas», qui sèment la pagaille à Dili, détruisent les biens

immobiliers, maltraitent, kidnappent et tuent des civils. Quelques jours plus tard, un membre du parlement local a confirmé qu'au moins huit meurtres avaient été commis par des «ninjas». Il a également dit qu'environ 5 000 fermiers avaient cessé de cultiver leurs champs parce qu'ils avaient peur de ces bandes, ce qui risque de causer une famine qui fera de nombreux autres morts. À peu près en même temps, nous avons entendu dire que ces bandes avaient fait «disparaître» quelque 29 personnes.

Les résidents locaux disent que les «ninjas» sont certainement recrutés, formés et équipés par l'armée, et ils ont fourni le détail de leur taux de rémunération, des procédures de recrutement et de la fourniture d'équipement.

Le 9 février, cinq jeunes hommes ont été kidnappés et la maison où ils vivaient a été incendiée, ainsi que les maisons voisines, apparemment parce que le propriétaire de la maison était un parent de Xanana Gusmão, le dirigeant emprisonné du Conseil national de la résistance maubère (CNRM). Selon certains témoins, le raid aurait été mené par des militaires sans uniforme et par des «ninjas».

Quand les autorités militaires ont réagi à la mi-février, elles ont déployé des contingents partout à Dili et arrêté quelque 12 personnes, qui fort probablement n'étaient pas des «ninjas» mais des membres d'escadrons de défense du quartier mis sur pied à la suite des activités des bandes.

Selon ce qui a été rapporté au journaliste irlandais M. David Shanks, cela faisait partie de «l'élimination très, très systématique et prudente» de ceux dont «la position politique n'est pas appropriée». L'auteur de ces propos a parlé de «disparitions» sur une très grande échelle.

Après une manifestation pacifique qui a eu lieu le 9 janvier, 11 jeunes hommes ont été arrêtés et inculpés, puis condamnés à des peines d'une gravité sans commune mesure avec leurs «délits». Pis encore, au moins cinq autres ont disparu, et la police indonésienne elle-même a confirmé en février qu'ils étaient portés disparus. Des résidents de Dili ont indiqué que cinq corps enveloppés dans des sacs de riz avaient été trouvés en janvier. Selon eux, il s'agissait probablement de ceux des cinq jeunes portés disparus, même si les corps étaient trop mutilés et trop décomposés pour être identifiés. Selon d'autres sources, neuf personnes au total ont «disparu», plus le père d'un homme dont on présume qu'il a été tué par balle quand il est allé demander à l'armée ce qui était advenu de son fils.

Le 12 janvier, dans le village de Liquica, six civils ont été exécutés de sang-froid. Les soldats qui ont participé à

cette exécution ont plus tard confirmé que ces personnes ne les avaient menacés d'aucune façon et que leurs mains étaient liées quand on leur avait tiré dessus. Il est probable qu'aucune n'était coupable d'activités criminelles.

Après que la Commission nationale des droits de l'homme a commencé son enquête sur l'incident, 30 personnes ont été arrêtées à Liquica et à Dili, dont certaines, sinon toutes ont peut-être assisté à la tuerie. Nous devons noter que, dans cette affaire, les soldats qui ont directement participé à ces activités se sont vu infliger des peines qui, si elles ne correspondaient pas pleinement à la gravité du crime, n'étaient du moins pas de pure forme. Ils ont été condamnés à quatre ans et quatre ans et demi de prison respectivement. Il est également encourageant de noter que la peine la plus sévère n'a pas été infligée au soldat qui a appuyé sur la gâchette mais à son supérieur qui lui en a donné l'ordre. Cependant, nous estimons que l'enquête aurait dû viser les rangs supérieurs pour déterminer la responsabilité finale, et nous sommes très préoccupés par le sort de ces 30 personnes non identifiées. Nous tenons également à souligner que les tueries de ce genre auront cours tant que l'occupation militaire se poursuivra au Timor oriental, indépendamment du châtement imposé aux simples soldats. La seule façon d'éviter que ne se reproduise la tuerie de Liquica est d'obtenir un règlement politique acceptable pour la population timoraise.

Tout récemment, des informations ont fait état de mystérieux assassinats commis à Dili. Bien que les attaques des «ninjas» aient diminué et qu'il y ait eu une brève période de calme au printemps, le mois dernier deux jeunes hommes ont été trouvés sur la route avec le cou cassé et le visage écrasé. Ils sont morts en route vers l'hôpital. De toute évidence, tous deux ont été assassinés, et les résidents soupçonnent qu'ils étaient dans le collimateur des autorités pour leurs activités en faveur de l'indépendance. «Tous les jeunes ont peur de sortir le soir.», a dit au téléphone un résident de Dili à un journaliste de Reuters.

Ces derniers mois, un certain nombre d'informations bien documentées ont été diffusées sur la torture des détenus en prison. Des informations sont parvenues concernant, en particulier, Hendrique Belmiro, Bobby Xavier et José Antonio Belo. Ceux-ci avaient notamment été battus — à tel point qu'Hendrique Belmiro souffrait d'une fracture du crâne —, taillés à coups de rasoir et soumis à des électrochocs. Il s'agissait dans tous les cas d'hommes qui attendaient d'être traduits en justice et qui n'avaient pas encore été inculpés.

Il y a eu de grave explosions de violence urbaine en novembre 1994 et en janvier 1995, à la suite de tensions entre les Timorais de souche et les Indonésiens, notamment les Buguinais, les colons, apparemment provoquées par la tuerie de Timorais par des colons. Ces explosions de violence, qui ont entraîné la destruction de nombreux biens matériels et fait plusieurs morts, ont été aggravées par les réactions extrêmes et violentes de la police.

Enfin, les autorités indonésiennes semblent avoir imposé des restrictions sur les visites de journalistes et d'autres observateurs internationaux, en particulier durant la pire période des activités des "ninjas".

Vu cette situation extrêmement grave, il est clair qu'une grande partie de la population du Timor oriental vit dans la terreur, et que les conditions de progrès vers une solution politique — de préférence un référendum sous les auspices des Nations Unies — n'existent pas. En tant que premier pas pour faciliter une telle solution, il est urgent de prendre des mesures afin de réduire les tensions et la peur qui sont le lot de la grande majorité de la population. Il est vital qu'il y ait une présence au Timor oriental qui soit réellement et totalement indépendante. Une telle présence pourrait obtenir des informations fiables sur les atteintes aux droits de l'homme, surveiller et si possible empêcher d'autres incidents, et fournir une forme de protection au peuple timorais si éprouvé.

Nous exhortons par conséquent les Nations Unies à mettre sur pied une équipe de surveillance des droits de l'homme composée de personnes formées et compétentes n'appartenant pas à la région, qui travailleraient durant une période d'au moins trois mois, ce qui est un minimum absolu. Nous demandons fermement à l'ONU d'envisager de donner un caractère permanent à la présence d'une telle équipe. Si cela n'est pas possible, nous demanderions la présence permanente d'un représentant du Secrétaire général à Dili, la capitale du Timor oriental. Une telle équipe ou un tel représentant devrait faire rapport directement à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok, ou au Secrétaire général à New York. De la sorte, une telle présence n'impliquerait pas la reconnaissance de l'occupation indonésienne du Timor oriental. Telle est essentiellement la position de l'Église catholique du Timor oriental, qui ne fait pas partie du diocèse indonésien mais est responsable devant le Vatican et est administrée par celui-ci, et non pas par la Conférence des évêques d'Indonésie.

Nous ne pensons pas qu'une force de maintien de la paix des Nations Unies serait souhaitable dans les circons-

tances actuelles. Le territoire a besoin d'être rapidement démilitarisé, plutôt que de se voir ajouter un autre élément de présence militaire. De ce fait, nous recommandons une mission civile, se composant de préférence de personnes expérimentées et formées en matière d'observation et de surveillance de droits de l'homme, et capable de servir en tant que présence dissuasive dans des situations de tension. L'éducation en matière des droits de l'homme pourrait également faire partie du mandat d'une telle mission.

Nous espérons qu'à plus long terme, conformément au plan de paix du CNRM, les agences spécialisées des Nations Unies telles que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme des Nations Unies pour le développement pourraient également installer des bureaux ou des représentants au Timor oriental en vue d'instaurer une stabilité à long terme, sans contrôle militaire. Des progrès en matière de droits de l'homme et une atténuation des tensions créeraient un environnement favorable à la mise en marche d'un processus menant à un juste référendum, sous contrôle des Nations Unies, sur l'autodétermination, et la longue aspiration du Timor oriental à une décolonisation intégrale pourrait ainsi se réaliser.

La pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Richard Koch (East Timor Ireland Solidarity Campaign) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Koch.

M. Koch (East Timor Ireland Solidarity Campaign) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis reconnaissant à ce comité d'avoir permis à l'East Timor Ireland Solidarity Campaign d'intervenir en vue d'apporter sa contribution qui, je l'espère, aidera à résoudre le tragique problème du peuple du Timor oriental.

L'Irlande se trouve dans une position très spéciale pour apporter sa voix à ceux qui se solidarisent avec le peuple opprimé du Timor oriental. Le fait que l'Irlande ait été sous occupation coloniale durant 800 ans n'a pas été oublié par ceux d'entre nous qui ont rallié la cause du Timor oriental. En dépit de siècles de domination par ce qui était et demeure encore une puissance mondiale, la flamme de la liberté s'est allumée dans le cœur et l'esprit du peuple irlandais. Il y avait alors de nombreux esprits intuitifs qui ont lutté pour se débarrasser des chaînes de l'oppression

coloniale. Aujourd'hui, l'intuition de nos ancêtres est aussi présente qu'hier, car le rêve qu'ils avaient est aussi celui de ceux qui souffrent de l'injustice. Cela pouvait apparaître par moment comme un combat sans espoir. Ils auraient été très surpris d'apprendre que la puissance coloniale appliquait une politique fondée sur le principe «diviser pour régner». Mais ces circonstances n'étaient pas uniques à l'Irlande : les colonialistes ont appliqué leur domination, et le principe «diviser pour régner» là où ils intervenaient. Alors que nous examinons la tragédie du Timor oriental, il semble que là-bas le colonialisme d'aujourd'hui et cette domination européenne sur les peuples dans tous les continents n'ont guère changé.

Aujourd'hui, l'Irlande occupe sa place parmi les nations du monde. L'Irlande est aujourd'hui libre de décider de son propre destin, de vivre en paix avec ses voisins et d'être présente au niveau mondial. C'est une nation qui n'a certes le poids économique de nombreux pays, mais qui est déterminée à jouer un rôle égal en tant que membre de la communauté internationale. Les sacrifices d'hier ont permis de concrétiser des rêves, rêves qui font aujourd'hui que l'Irlande, en tant que Membre des Nations Unies, a des forces de maintien de la paix dans plusieurs régions du monde, y compris au Rwanda, en Bosnie, au Liban et ailleurs. Aujourd'hui, l'Irlande joue un rôle actif dans les affaires du monde, grâce surtout à la lutte des générations précédentes. En dépit des difficultés qui demeurent en Irlande du Nord — un héritage de notre propre histoire auquel nous essayons honnêtement de faire face —, l'Irlande continue de s'identifier aux petits pays qui ont souffert et continuent de souffrir de la domination étrangère.

Les images de plages ensoleillées à Bali sont peut-être la vitrine que le Gouvernement indonésien préfère présenter au monde. Toutefois, le monde observe de plus en plus les images de jeunes abattus au cours de manifestations pacifiques contre l'occupation de leur pays. Ceux qui sont morts au cimetière de Santa Cruz en novembre 1991 ne diffèrent pas des morts de Sharpeville en Afrique du Sud, ou des disciples du Mahatma Gandhi morts à Amritsar. Le Ministre indonésien des affaires étrangères, M. Ali Alatas, a qualifié le Timor oriental de «caillou dans notre chaussure». Il serait plus juste de parler d'un symbole de honte régulièrement rappelé aux diplomates et responsables indonésiens. Un pays qui fut à l'avant-garde des peuples opprimés dans le monde, qui luttait pour la paix, la justice et la liberté, apparaît aujourd'hui comme un oppresseur colonial.

En matière d'histoire et à plusieurs égards, l'Irlande et l'Indonésie ont de nombreux points en commun. À l'instar de l'Irlande, l'Indonésie a été envahie par une puissance

mondiale, en l'occurrence les Pays-Bas. Tout comme en Irlande, il y a eu des esprits intuitifs, hommes et femmes, prêts à faire le sacrifice ultime afin que leurs successeurs puissent assumer leur destin. Grâce à leurs sacrifices dans cette lutte pour l'indépendance, ils ont maintenu vivante la flamme de la liberté. En ce cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Indonésie, de semblables esprits intuitifs, hommes et femmes, sont encore nécessaires. Comme leurs prédécesseurs, ils doivent corriger une erreur flagrante. Ils doivent s'efforcer de rétablir l'Indonésie dans son droit de jouer un rôle important dans les affaires du monde, non seulement au sein du Mouvement des pays non alignés, mais aussi au niveau des Nations Unies. Or ce rôle sera dénié à l'Indonésie tant que la tragédie au Timor oriental ne sera pas réglée. Il est vraiment étonnant qu'un pays qui a tant souffert ne puisse ou ne veuille établir un lien entre ce qui lui a été fait et ce qu'il a fait et continue de faire au peuple du Timor oriental.

Au cours des dernières années, l'Irlande a joué un rôle important pour sensibiliser la communauté internationale sur le cas du Timor oriental. Ce qui est arrivé au peuple timorais suscite une affinité spontanée chez la plupart des peuples. Cette affinité dépasse le choc dû à l'ampleur de la brutalité militaire; elle crée un désir d'améliorer les choses. À l'instar du Timor oriental, l'Irlande a presque été «avalée» par son voisin immédiat, et son identité, sa culture et ses droits nationaux ont été presque anéantis par la puissance et la violence. La lutte du Timor oriental aujourd'hui, celle de l'Irlande avant son indépendance en 1922, et celle de l'Indonésie avant 1945, sont des exemples de la résistance de l'esprit humain et du triomphe des personnes ordinaires sur des circonstances extraordinaires.

En cette cent cinquantième année après la «grande famine», nous entendons, en tant que peuple, évoquer un événement de notre histoire pratiquement ignoré jusqu'à récemment, dont on n'a guère parlé ou qu'on a préféré oublier. Mais le souvenir d'environ un million de paysans irlandais qui ont subi la famine dans un terre d'abondance continue d'interpeller notre conscience collective. Comme celui des Juifs de l'Europe orientale, des autochtones américains et des aborigènes australiens, le souvenir de nos ancêtres ne peut être oublié. À cet égard, le cinquantième anniversaire de la libération des camps de concentration nazis a montré qu'il y a des gens qui auraient préféré que nous ne retenions pas les leçons de l'histoire.

S'agissant du vingtième anniversaire de l'invasion indonésienne du Timor oriental, il y a beaucoup de personnes occupant des positions importantes qui préféreraient que nous ne sachions ni ce qui s'est passé au Timor oriental, ni pour-

quoi. Il est évident pour tous — à l'exception de ceux qui entendent dénier au peuple du Timor oriental la vérité, la justice et la paix — qu'aucun acte valide d'autodétermination n'a eu lieu. Il en est qui maintiennent que le peuple du Timor oriental a cherché l'indépendance par son intégration à l'Indonésie. Cela a été réfuté non seulement par les Nations Unies, mais également par la communauté internationale. Même ces pays qui, pour des raisons économiques, ont choisi d'être aux côtés de l'Indonésie, soutiennent qu'aucun acte authentique d'autodétermination n'a eu lieu depuis que l'Indonésie occupe illégalement le Timor oriental.

Qu'on le veuille ou non, cette question de l'occupation indonésienne ne va pas être abandonnée. Le cas du Timor oriental se renforce de jour en jour. Un grand nombre de simples particuliers, sur tous les continents, se rallient à la cause du Timor oriental. Comme nous, ils savent qu'une grave injustice a été commise. Dans le monde en développement les gens qui ne connaissent que trop bien les effets de l'oppression coloniale s'associent pour défendre la cause du Timor oriental, comme ils l'ont fait pour l'Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid.

Les efforts déployés récemment par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, sont une indication précieuse que cette grave injustice figure toujours à l'ordre du jour des Nations Unies. Le fait que M. Boutros Boutros-Ghali a déployé tant d'efforts est également un indice que la communauté internationale souhaite voir se régler ce conflit, et le perçoit comme un problème international et non comme un différend entre des puissances coloniales. Il est étonnant toutefois pour ceux d'entre nous qui se préoccupent de l'avenir du Timor oriental que ce soient l'ancienne puissance coloniale et l'actuelle qui soient les principaux participants au dialogue en cours. Qui représente le peuple du Timor oriental, qui a lutté avec tant de courage pour expulser de sa patrie une puissance étrangère?

Tant que le peuple du Timor oriental ne sera pas représenté dans les négociations en cours, toute solution continuera de nous échapper. Le fait que le dirigeant de la résistance timoraise, M. Xanana Gusmão, est toujours emprisonné en Indonésie, en violation de la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers dans un territoire occupé, montre qu'il convient d'exercer une plus grande pression sur Jakarta. Il faut que M. Gusmão participe aux négociations en cours. Il semble que, à la fin du XXe siècle, tant que l'Indonésie ne s'appliquera pas sérieusement à trouver une solution, le colonialisme indonésien continuera d'apporter la honte à un pays autrefois respecté.

L'histoire de l'Irlande veut que nous n'oublions pas les 200 000 Timorais qui ont péri. Le respect de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international exige que ceux qui ont saisi un petit territoire vulnérable n'arrivent pas à leurs fins.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Simon de Faux [Auxilium College (Australia)] prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. de Faux.

M. de Faux (Auxilium College) (*interprétation de l'anglais*) : Je m'appelle Simon de Faux et je suis infirmier. J'ai reçu ma formation initiale de 1989 à 1991 à l'Université Monash, à Victoria, en Australie. En 1992, j'ai commencé à travailler dans divers hôpitaux de la région métropolitaine de Melbourne, principalement dans les services des accidents et des urgences. Au cours de 1994, j'ai travaillé au centre des traumatismes de l'hôpital Alfred. C'est vers le milieu de 1994 que j'ai commencé à devenir insatisfait du travail que je faisais dans ce service des traumatismes.

J'ai décidé alors d'aller travailler comme infirmier à l'étranger. J'ai pris contact avec les Salésiens et leur représentant provincial, le père Julian Fox. On m'a d'abord proposé du travail en Amérique du Sud, mais cela n'a pas abouti, et à la fin du mois de janvier 1995, le père Fox m'a proposé d'aller au Timor oriental. Je ne connaissais vraiment rien du Timor oriental avant cela. Je ne connaissais pas cet endroit et n'avais jamais été affilié à aucun groupe politique. Tout ce que je savais sur le Timor oriental. C'est que c'était un pays qui avait été occupé par l'Indonésie depuis 1975 et qu'il s'y passait beaucoup d'incidents graves.

Le 1er février, le père Fox m'a offert un poste. J'étais prêt à partir et je l'ai fait. Le 8 février, j'ai pris l'avion et suis parti au Timor oriental. Pendant la semaine du 1er au 8 février, j'ai commencé à apprendre tout ce que je pouvais sur le Timor oriental. Ce fut la seule période pendant laquelle j'ai eu la possibilité de me renseigner sur cet endroit. J'ai lu un rapport intitulé «Santé au Timor oriental», écrit par le Dr Helda Buergel. Le père Fox a essayé de me donner le plus de renseignements possible, et j'ai lu des parties d'un livre écrit par James Dunn et intitulé «Un peuple trahi».

Apparemment, l'évêque Belo avait envoyé un fax au père John Murphy, le nouveau père provincial salésien, demandant que des employés sanitaires aillent au Timor oriental pour aider à mettre des cliniques en place, et je pensais que c'était la raison pour laquelle on m'envoyait là-bas. Bien que je n'aie obtenu qu'un visa de touriste de deux mois des autorités indonésiennes, l'Église catholique m'avait donné l'impression que, étant donné que je ne gagnerais pas d'argent du fait que je me trouvais là-bas en qualité d'employé sanitaire bénévole, on me permettrait de remplir des fonctions d'infirmier.

Je suis donc parti pour le Timor oriental le 8 février 1995. J'ai passé une nuit à Kupang et, le 9 février, j'ai quitté Kupang et j'ai pris un vol direct pour Dili. À Dili, j'ai passé la nuit à la résidence de l'évêque Belo. Lorsque je suis arrivé à l'aéroport, des gardes armés m'ont accueilli et m'ont dit que je devais me présenter devant divers fonctionnaires. Un représentant de l'Église m'attendait également à l'aéroport et il a réussi à convaincre les gardes armés que j'étais un employé de l'Église et que je me présenterais aux autorités le lendemain. Les gardes armés m'ont donc laissé aller chez l'évêque. Cette nuit-là, j'ai réussi à parler avec l'évêque Belo, et il m'a appris que la situation à Dili était tendue par suite de la présence d'une équipe envoyée par les Nations Unies pour enquêter sur la mort de six personnes qui avaient été exécutées sommairement en janvier 1995 à un endroit appelé Liquica.

Le lendemain, je me suis présenté à différents représentants militaires et de la police et au département de l'immigration. J'ai également dû me présenter au chef du département de la santé parce que j'étais un infirmier désireux de travailler. C'est le Dr Alex, un ressortissant indonésien qui parlait très bien l'anglais qui m'a reçu. J'ai dû parler à un grand nombre de fonctionnaires du Gouvernement ce jour-là parce que j'étais un travailleur sanitaire bénévole auquel le chef de l'Église catholique de leur pays avait demandé de venir prêter son aide.

Finalement, on m'a donné le feu vert, mais ils voulaient savoir où j'allais et ce que je ferais. Le Dr Alex m'a alors dit que le système de santé était tout à fait adéquat et qu'on ne souhaitait pas que des étrangers y participent; c'est pourquoi je ne devais faire aucun travail sanitaire. L'équipement médical limité que j'avais été confisqué. Je devais n'être là qu'en qualité d'observateur.

Cet après-midi là, je suis parti avec l'employé de l'Église que j'avais rencontré la veille pour un endroit appelé Suai, situé dans le sud-ouest. Nous nous sommes rendus à l'hôpital catholique de la ville. Dès mon arrivée

j'ai dû une fois encore me présenter à la police et aux autorités militaires et sanitaires. Partout où je suis allé on a suivi la même routine. Je ne suis resté qu'une semaine à Suai, pour des raisons que je vais expliquer. La principale raison pour laquelle l'évêque m'avait envoyé là était qu'il s'agissait d'une région où la résistance était relativement faible et qu'ainsi je serais en sécurité.

J'ai commencé à aider là où je le pouvais avec les moyens du bord pendant que je vivais à l'hôpital. L'Église y gérait un hôpital de près de 30 lits, qui était très à court de personnel. Il n'y avait guère d'équipement et peu de personnel qualifié, et il était très sous-équipé pour les services qu'il essayait de fournir à un grand nombre de personnes.

Dans le district de Suai, j'ai rencontré divers médecins indonésiens. J'ai aussi rencontré le chef des services de santé, qui s'est fait un plaisir de me faire visiter tous les hôpitaux gouvernementaux, les cliniques et les services sanitaires dont ils disposaient dans cette ville. En conséquence, j'ai vu les hôpitaux catholiques, dont le personnel était des gens du clergé, ainsi que les hôpitaux gouvernementaux indonésiens.

La différence principale que j'ai remarquée était que de nombreux Timorais avaient peur d'aller voir les médecins indonésiens. Ils percevaient les médecins, et surtout leurs médicaments, comme faisant en quelque sorte partie d'un «génocide». J'ai entendu des rapports d'employés de l'Église selon lesquels des mères avaient emmené leurs bébés dans des centres sanitaires infantiles, où ils avaient été immunisés, et un mois plus tard ces bébés étaient morts. Il ne s'agissait pas là d'un incident isolé. L'un des employés de l'Église m'a raconté qu'il avait entendu parler d'un endroit où 300 bébés étaient morts. Souvent, lorsque j'allais voir ces médecins dans les hôpitaux indonésiens, j'examinais les médicaments. Ceux que j'ai vus étaient des médicaments légitimes, tels que les antibiotiques. Toutefois, ils étaient souvent périmés — la date d'expiration souvent dépassée depuis un ans, parfois deux ans.

Bien que les hôpitaux gouvernementaux disposent de tous les équipements et de toutes les installations nécessaires, presque personne ne s'en servait et ils restaient habituellement vides. En revanche, devant les hôpitaux catholiques, qui n'avaient ni équipement ni médicaments, il y avait des queues de 50, parfois même de 100 personnes, car l'Église avait la confiance des gens. Les gens savaient que les soins qu'ils obtenaient là étaient sûrs et ils avaient confiance. Aussi, les gens qui ne pouvaient pas se rendre dans les hôpitaux de l'Église restaient souvent chez eux lorsqu'ils étaient malades.

Ils préféreraient rester malades que d'aller se faire soigner par les services sanitaires indonésiens.

Lorsque je me trouvais à Suai, un employé des services sanitaires indonésiens m'a expliqué comment certains médecins des services de santé faisaient des affaires avec les sociétés pharmaceutiques, achetant des médicaments bon marché et périmés avec les fonds gouvernementaux et gardant pour eux les fonds restants, pour revendre ensuite les médicaments à un prix plus élevés aux hôpitaux. Ces médicaments étaient censés être dispensés gratuitement. Ainsi les médecins faisaient un double profit. Ce n'est là que l'un des marchés illégaux dont on m'a parlé.

Vers le 10 février, alors que je me trouvais à Suai, j'ai rencontré le Gouverneur, le «bupati». Il est également catholique. Il m'a suggéré d'aller voir ce qui se passait dans les zones de transmigration. Il m'a dit «Allez-y et montrez-leur ce que les Indonésiens font pour les Timorais.» Je ne sais pas s'il voulait dire que je devais leur montrer le bien que faisaient les Indonésiens ou le mal qu'ils faisaient.

Lorsque je me suis rendu dans les zones de transmigration, nous avons été suivis par la police secrète. C'était tout à fait évident. La plupart du temps où je suis resté à Suai, j'ai dû constamment me présenter à la police et aux autorités militaires. J'avais remarqué la même surveillance à Dili lorsque j'y ai passé une journée. La police paramilitaire circulait avec des bâtons et interrogeait les gens dans la rue.

Comme je l'ai dit, j'ai été envoyé au Timor oriental par l'Église en tant qu'infirmier bénévole, et c'est tout. J'ai été indigné par le fait que le Gouvernement indonésien m'interdisait d'aider les Timorais dont la situation sanitaire exigeait de toute évidence une telle assistance. C'est à peu près à ce moment-là que j'ai décidé de commencer à prendre des photos pour documenter ce que je voyais.

C'est aussi à cette occasion qu'on a pointé une arme dans ma direction. J'ai pris une photo du marché à Suai, une photo innocente, une photo de touriste, mais par malheur un soldat est passé à ce moment et je l'ai photographié. Il a saisi son pistolet, l'a pointé vers moi, et m'a ordonné de le suivre. Il pensait que j'étais un journaliste. J'ai dû retourner chez le commandant et me justifier. Ils étaient alors convaincus que j'étais un journaliste et voulaient me déporter. Des travailleurs de l'Église ont pris ma défense en disant : «Ce n'est pas un journaliste; c'est un simple touriste. Laissez-le tranquille». On m'a rendu mon appareil et ma pellicule.

Ce soir-là, l'un des médecins indonésiens avec lesquels j'avais travaillé avait apparemment été contacté par la police secrète; on l'avait menacé en lui disant que s'il ne rédigeait pas un rapport sur mes activités — 24 heures par jour — on se saisirait de son épouse. Il a fait part de cette menace à l'un des travailleurs de l'Église, et je ne l'ai appris que quelques jours après mon départ de Suai. Naturellement, le médecin était très effrayé. C'est pourquoi les travailleurs de l'Église m'ont demandé de rester à l'hôpital; de cette façon, il était plus facile de déterminer avec certitude mes allées et venues. J'ai apporté toute l'aide possible, bien que, officiellement, je ne puisse pas faire grand-chose. Cependant, j'ai pu constater comment fonctionnait le système de santé. Les gens étaient trop effrayés pour se rendre aux hôpitaux du Gouvernement. Ils avaient peur de prendre leurs médicaments. Le personnel de l'hôpital catholique voulait instaurer un système qui lui permettrait de se rendre dans les villages et d'examiner les gens sur place, mais cela lui a été interdit par le département de la santé.

J'ai vu des cas de tuberculose en phase terminale chez des villageois timorais, des gens expectorant du sang clair, aéré. J'ai même été éclaboussé de ce sang. La malaria est également endémique à Suai. Tout le monde en est porteur, comme me l'ont avoué plusieurs membres du département de la santé.

Le 10 ou le 11 février, l'Ambassadeur canadien et son équipe, qui voyageaient au Timor oriental, sont arrivés à Suai. Ils étaient intéressés à me parler et à connaître mon opinion sur ce que j'avais observé. À titre individuel, certains membres m'ont demandé en aparté pourquoi j'étais là-bas, et je leur ai raconté pratiquement tout ce que j'avais vu ou expérimenté. Ils m'ont dit qu'ils voulaient aider mais que, comme ils étaient des diplomates bénéficiant de l'immunité diplomatique, ils devaient rester neutres. Ils m'ont conseillé de garder un profil bas et m'ont dit que ce que je faisais était très dangereux. Ils m'ont donc demandé si je voulais que quelqu'un soit rassuré sur mon bien-être. Je leur ai donné certains noms, et ils ont dit qu'ils essaieraient d'avertir ces personnes.

C'est pendant cette période que certains travailleurs de l'Église à l'hôpital ont entendu de nombreuses rumeurs sur la façon dont deux d'entre eux avaient récemment été attaqués en Inde. On leur a dit que s'ils ne faisaient pas attention à eux, la même chose pourrait leur arriver à Suai. J'ai vite réalisé que s'il arrivait quelque chose à ces gens, ce ne serait pas à cause de ce qu'ils faisaient mais à cause de ma présence, car c'était moi que les Indonésiens voulaient atteindre. Ils m'avaient déjà accusé d'être un journaliste, ils avaient pointé une arme vers moi une fois, et ils m'avaient vu parler à l'équipe canadienne. La raison pour

laquelle ils voulaient terroriser l'Église était assez claire. Le lendemain, j'ai dit aux travailleurs de l'Église que je partirais parce que ma présence les mettait en danger.

Ils ont organisé mon départ de Suai. Le chauffeur était un jeune Timorais d'environ 19 ans, qui venait d'une famille de neuf enfants. Il m'a dit que sa mère avait été violée, que son père avait été tué et que l'un de ses frères était toujours porté disparu. Tous les Timorais qui étaient vus en train de me parler prenaient un risque. Ce jeune m'a dit qu'en ce qui le concernait, sa famille était marquée, et que c'était pour lui un honneur que d'être vu en ma compagnie. Il a dit :

«J'ai grandi en larmes. Je vis en larmes. Je mourrai en larmes. J'étais déjà mort au moment même où je suis né.»

Ce jour-là, je suis revenu directement à Dili. J'étais caché à l'arrière d'un camion, car on estimait que je serais ainsi à l'abri des points de contrôle militaires installés dans toute la campagne. Les soldats acceptaient souvent des pots-de-vin à ces points de contrôle pour arrondir leur revenu peu élevé.

Je suis revenu directement à Dili, où je suis arrivé le 16 ou le 17 février. J'ai parlé à l'un des familiers de l'évêque Belo, qui parlait anglais. Il m'a dit que pendant la semaine de mon absence, on avait vu à Dili des bandes de ce qu'on surnomme des «ninjas» — des groupes de gens qui rôdent la nuit en terrorisant les habitants. Ils ne savaient pas qui étaient ces «ninjas». Les militaires continuaient à dire qu'il n'y avait pas de «ninjas» à Dili. Cependant, les Timorais avaient réussi à capturer quelques-uns de ces «ninjas», pour découvrir qu'ils étaient en fait des commandos de bérets rouges importés du Timor occidental, qui est indonésien. Ces commandos étaient habillés en civil, rôdant pendant la nuit pour attaquer les gens.

Leurs cibles étaient souvent ceux que les Indonésiens soupçonnaient de sympathiser avec le FRETILIN. L'évêque Belo était à la maison du Gouverneur ce soir-là, essayant de le convaincre de mettre un terme aux raids des «ninjas», car au cours d'un de ces raids, une personne avait été décapitée. Les Timorais voulaient ensevelir le corps, mais la tête n'avait pas été retrouvée et ils voulaient la récupérer. Pendant la semaine que j'ai passée à Suai, plusieurs personnes m'ont dit qu'une rue entière avait été incendiée et que 15 personnes avaient été tuées par le feu. J'ai rencontré l'évêque Belo ce même soir, et il a décidé de m'envoyer dans un village situé à l'est, du nom de Lospalos.

J'ai obtenu deux lettres d'autorisation de la police et de l'armée et une autre de l'évêque Belo, précisant que j'étais un travailleur de la santé au service de l'Église et qu'on devait me laisser circuler librement et faire ce que je pouvais. En arrivant à Lospalos, j'ai appris que l'Ambassadeur du Canada s'y était également rendu venant de Suai. Cela aurait pu faire croire aux militaires que j'étais un journaliste qui semblait suivre l'Ambassadeur. J'ai rencontré à nouveau les Canadiens et j'ai passé un certain temps avec eux.

Je suis arrivé à Lospalos vers le 17 février. J'ai été envoyé dans une école dirigée par des frères et des prêtres salésiens, qui enseignaient à quelque 500 étudiants. Ceux-ci n'avaient cependant pas l'âge qu'ont normalement les étudiants. Pour différentes raisons, les étudiants de dernière année avaient souvent 25 ans et plus, car leurs familles n'avaient pas les moyens financiers de les envoyer à l'école. Dans plusieurs cas, ils étaient restés aux champs pour aider à la récolte.

J'ai passé les sept dernières semaines de mon visa de deux mois à Lospalos. Pendant la première semaine, j'étais assez discret. Je n'ai pratiquement rien fait d'autre que suivre l'Ambassadeur dans ses déplacements, jouer avec les enfants, ou aider quand je le pouvais. Ce n'est qu'après le départ de l'Ambassadeur que les militaires sont partis. Un ecclésiastique qui était là depuis 15 ans m'a dit que les Indonésiens affirmaient que le nombre de soldats au Timor avait diminué. Mais il a dit que cela n'était pas vrai et qu'ils avaient tout simplement changé d'uniforme. Ils avaient remplacé leurs treillis par des vêtements civils. C'est pourquoi, m'a-t-il dit, il fallait faire très attention à ce qu'on disait aux gens. Comme nous étions dans les montagnes, la plupart des gens se connaissaient. Encore une fois, on me dit que je devais me présenter à la police de Lospalos et qu'il m'était interdit de prodiguer des soins de santé.

Cependant, j'ai continué d'essayer de venir en aide là où je pouvais grâce à mes connaissances médicales. Les Indonésiens avaient confisqué mon sac à dos, qui contenait le matériel de premiers secours que j'avais apporté. La seule chose qu'ils n'avaient pas confisquée était mon sac personnel, qui ne contenait qu'un équipement limité comme des cachets contre la malaria, quelques antibiotiques, une seringue personnelle et des aiguilles. C'est l'équipement dont je me suis servi, mais il n'a pas duré longtemps. Souvent j'accompagnais les prêtres dans des villages isolés et j'essayais d'aider. Je me suis rendu dans des centres de soins de santé et des hôpitaux gouvernementaux, qui étaient vides, alors que dans les villages, j'ai vu des gens atteints

de tuberculose, de malaria, d'infections aux yeux et aux oreilles, de troubles respiratoires et ainsi de suite.

Une fois que les gens ont su que j'étais avec l'Église, ils ont su qu'ils pouvaient me faire confiance. Dès que j'étais présenté comme un infirmier, souvent 5 ou 10 personnes faisaient la queue pour me consulter. Dans un cas particulier, je pense que 80 personnes attendaient pour recevoir des soins. Les gens m'imploraient souvent de les aider, mais je ne pouvais pas faire grand-chose compte tenu de l'équipement que j'avais. J'ai encore une chemise tachée de sang par la toux d'une jeune femme dans la trentaine atteinte de tuberculose. Souvent je pouvais voir des gens émaciés qui, parce qu'ils étaient atteints de tuberculose, semblaient avoir 50 ou 60 ans, alors qu'ils n'avaient encore qu'une vingtaine d'années.

Je me souviens du cas d'une jeune fille souffrant d'une infection à l'oeil causée par les moustiques. J'ai été très frustré et contrarié en essayant de la soigner car j'avais besoin d'antibiotiques. Je savais exactement ce dont j'avais besoin; je me suis donc rendu dans un hôpital géré par le Gouvernement indonésien. Lorsque j'y suis arrivé, il n'y avait pas de médecin, mais j'ai pu ouvrir la pharmacie et prendre les choses dont j'avais besoin. J'ai signé un reçu et fait facturer les fournitures à l'Église. Il y en avait pour 2,50 dollars environ en monnaie australienne. Les yeux de la jeune fille se sont améliorés. Les hôpitaux indonésiens avaient l'équipement, mais la population timoraise avait peur de s'y rendre.

J'ai aussi entendu parler de femmes enceintes se rendant dans des cliniques de soins de santé pour se faire dire par des médecins indonésiens qu'elles devaient se faire avorter ou se faire donner des injections de Depo-Provera. Je n'ai pas vu cela, mais je l'ai entendu souvent. Dire cela à des Timoraises, dont la plupart sont catholiques, est inexcusable. Dans presque tous les villages où je me suis rendu, j'ai rencontré cinq ou six femmes qui m'ont dit avoir été violées.

J'ai constaté de nombreux problèmes médicaux ou chirurgicaux dans les villages de l'est. Lorsque nous étions à l'abri des regards des soldats, les gens me montraient des blessures qu'ils ne pouvaient expliquer, comme des brûlures au septum nasal ou au pénis. Je ne peux encore m'expliquer ce qui a causé ces blessures, mais j'ai observé un grand nombre de blessures semblables. Elles étaient plus grosses et plus foncées que des brûlures de cigarettes, mais j'ignore si elles avaient été causées par la torture ou autre chose.

On pouvait aussi fréquemment remarquer que les personnes avaient des bleus aux formes bizarres sur le dos. Je n'ai pu trouver la cause de ces bleus. Je jouais souvent au football avec plusieurs jeunes du Timor oriental, et, malgré la chaleur, la plupart n'enlevaient pas leur chemise parce qu'ils ne voulaient pas montrer les marques qu'ils avaient sur le dos, marques occasionnées par les tortures qu'ils avaient subies dans le passé. Pendant les deux mois que j'ai passés au Timor oriental, je n'ai jamais rencontré un seul Timorais qui n'ait eu un parent torturé ou tué sous l'occupation indonésienne. Je n'ai jamais non plus rencontré de Timorais qui puisse dire avoir une famille vraiment indemne. Je me suis rendu dans de nombreux villages, et j'ai vu quantité de blessures que je ne pouvais tout simplement pas expliquer.

Je n'ai, en fait, jamais vu personne être torturé pendant mon séjour au Timor oriental. Je n'ai fait qu'essayer de soigner les personnes qui avaient subi des tortures. On m'a dit plus tard que les marques de brûlures étaient dues au fait que les personnes étaient attachées à des lits de métal. Quand ils étaient attachés à la base du lit, on branchait un courant électrique à leur septum nasal qui, par son humidité, est un bon conducteur. Un autre courant électrique était connecté au pénis. C'est ce qui causait les brûlures au pénis et au septum nasal.

Une autre forme de torture dont on m'a parlé consistait à mettre les gens dans des barils d'eau. Le baril était rempli jusqu'au-dessous du nez. La personne ne pouvait ni parler ni respirer normalement. Cette méthode ne laissait ni marques ni blessures, de sorte que les Indonésiens aimaient à y recourir. On m'a dit qu'ils y avaient fréquemment recours pour obtenir des aveux ou pour toute autre raison.

Au début de mars, l'Ambassadeur d'Australie et son entourage sont arrivés. Cet Ambassadeur s'appelait Allan Taylor et son Premier Secrétaire Alistair Cox. Ils étaient accompagnés de nombreux militaires indonésiens. J'ai informé les diplomates australiens qu'on m'avait empêché de soigner les malades. L'Ambassadeur m'a tout de suite donné l'impression qu'il ne voulait même pas savoir qui j'étais. Un soir j'ai eu une longue discussion avec Alistair Cox après lui avoir dit ce que j'avais vu et concernant le fait que le Gouvernement australien ne faisait pas suffisamment pour venir en aide au peuple timorais. Je me suis aperçu qu'ils ne voulaient pas savoir ce que j'avais vu et qu'ils voulaient que je me «tienne à l'écart» de cette situation. Alistair Cox m'a dit : «Nous préférierions que vous évitiez de parler à la presse.»

L'un des principaux problèmes que j'ai constatés quand j'étais au Timor oriental, c'est l'absence de liberté et d'informations précises et véridiques. Il n'y a guère de nouvelles diffusées hors du pays. Par exemple, j'étais au courant de la tuerie de Santa Cruz de novembre 1991, mais le clergé m'a dit qu'il y avait eu six autres massacres de cette ampleur depuis lors. Au sujet des six autres massacres, j'ai entendu dire que des survivants de la tuerie de Santa Cruz avaient été amenés à l'hôpital, puis lapidés à mort ou tués à la suite d'injections mortelles. Tout cela m'a incité davantage à emporter hors du pays les rouleaux de film que j'avais pris au Timor oriental.

Dans tous les endroits où je suis allé, j'ai vu fréquemment des convois militaires et de police lourdement armés. Même à Dili, qui est un endroit tranquille et endormi où rien ne semble arriver, on m'a dit qu'une présence militaire renforcée était chargée de surveiller les gens. Les gens avaient peur de faire quoi que ce soit. Chaque maison portait un numéro et des noms : le nom des gens qui y vivaient, et le nom du fonctionnaire auquel ils devaient rendre compte. Apparemment, chaque jour quelqu'un du commandement militaire venait au village pour vérifier si les gens étaient toujours dans la maison. C'est ce qui s'est passé pour chacune des maisons du village que j'ai vues pendant les deux mois où j'ai vécu au Timor oriental.

Je me suis plaint d'être suivi par un groupe de militaires la plupart du temps que j'ai passé au Timor oriental. Le commandement militaire m'a dit que c'était pour ma propre sécurité, au cas où quelque chose arriverait. Je savais qu'il n'en était rien, car aucun Timorais n'aurait voulu me faire du mal. Tout le monde voulait m'aider. Voilà pourquoi, quand le commandement militaire m'a dit cela, mes amis ont interprété ses paroles comme un avertissement de ce qui pourrait se produire. Peut-être qu'une balle venant d'on ne sait où mais de source indonésienne aurait pu m'atteindre, mais les Indonésiens se seraient alors excusés en disant que c'était la faute du FRETILIN. Pendant le premier mois de mon séjour, je pensais que j'allais être tué.

Souvent je voyais des soldats se promener dans les villages. Il ne s'agissait pas seulement d'un ou de deux soldats : il s'agissait de convois militaires. Souvent nous nous promenions en voiture et pouvions voir trois ou quatre camions remplis de soldats armés jusqu'aux dents. Pendant sa visite, l'Ambassadeur d'Australie a demandé, lors d'un déjeuner officiel, combien de soldats de combat se trouvaient au Timor à ce moment-là. Le commandant militaire a dit qu'il ne pouvait répondre à cette question et qu'il ne savait pas. J'ai trouvé étonnant qu'un commandant ne sache pas combien de soldats il y avait dans son bataillon. Il a

ajouté qu'il y en avait moins de 100. Il a dû se tromper car, rien qu'à Lospalos, il y avait une importante base militaire qui pouvait loger au moins 200 à 300 soldats. Nous nous promenions en voiture, et nous apercevions souvent des convois militaires remplis de soldats armés jusqu'aux dents.

Pendant mes six semaines dans le pays, j'ai visité un village dans l'est et, alors que je me promenais dans une clairière, j'ai vu maltraiter un enfant. J'ai compris que je m'étais immiscé dans une affaire louche. Tout ce que je sais de l'enfant, c'est qu'il avait huit ans. Je suis entré dans cette clairière, et l'enfant était frappé à coups de manche de carabine que lui assénait un soldat indonésien. La moitié de son visage avait été enfoncée. Beaucoup de personnes regardaient la scène. Certaines d'entre elles étaient maintenues à distance. J'imagine que c'étaient les parents. Je me suis approché et j'ai essayé d'empêcher le soldat de frapper l'enfant, et alors le soldat m'a frappé au dos avec le manche de sa carabine. C'est après cet incident que, pour la seconde fois, j'ai eu un fusil braqué sur moi.

L'incident s'est arrêté aussi vite qu'il s'était produit. Les gens se sont retirés, et quelqu'un s'est emparé de l'enfant et l'a emmené. J'ai demandé aux hôpitaux s'ils avaient soigné un enfant. On m'a dit qu'un enfant de huit ans avait été amené à l'hôpital, mais c'est tout ce que j'ai réussi à savoir. Toute l'affaire a été étouffée. Je ne me souviens pas beaucoup de l'incident, j'étais comme dans un état second, mais je me souviens des yeux de l'enfant qui sortaient littéralement de leur orbite. Je n'ai jamais réussi à en savoir davantage, et je ne l'ai pas dit au clergé parce que j'étais conscient que j'étais déjà un embarras pour lui. Mais quand j'ai vu maltraiter l'enfant, je n'ai pas hésité une seconde à affronter les soldats.

J'ai visité des villages où les femmes crachaient du sang sur moi et où de jeunes enfants disaient avoir été maltraités dans le passé. Ils envoyaient tous le même message : «Aidez-nous!» Ils me criaient quelquefois : «Aidez-moi, je vous en supplie!» Je ne pouvais pas leur faire faux bond.

Enfin, mes deux mois étant presque terminés, je suis rentré à Comoro, une banlieue de Dili, où j'ai habité les derniers jours. Je suis reparti pour l'Australie le 9 avril 1995 avec mes rouleaux de film, le souvenir des événements que je venais de vivre, et surtout ma vie.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Scheiner (East Timor Action Network) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Scheiner.

M. Scheiner (East Timor Action Network/United States) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis reconnaissant au Comité de prendre le temps de m'écouter ainsi que les autres pétitionnaires.

Je suis le coordonnateur de l'East Timor Action Network aux États-Unis. Je représente également la Fédération internationale pour le Timor oriental, qui est une organisation non gouvernementale affiliée au Département de l'information. Au nom de la Fédération, je tiens à remercier M. Dmitrichev et son personnel compétent qui ont facilité la participation des membres de groupes de la Fédération internationale à la séance d'aujourd'hui.

Je voudrais commencer en notant un fait positif dans les nouvelles d'aujourd'hui : la libération d'Aung San Suu Kyi, qui avait été mise aux arrêts dans sa maison du Myanmar. Pendant des années, le State Law and Order Restoration Council (SLORC) a tenu le Président Soeharto comme un exemple donnant à réfléchir. J'espère que le Gouvernement indonésien pourra suivre l'exemple du Myanmar et remettre en liberté Xanana Gusmão et les autres prisonniers politiques timorais qui se trouvent dans les prisons indonésiennes.

Aujourd'hui je prends la parole devant ce Comité au nom de l'East Timor Action Network, qui a son siège aux États-Unis, mouvement d'inspiration populaire créé à la fin de 1991. Je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit par ceux qui m'ont précédé, mais fournir au Comité quelques renseignements sur des faits récents pertinents qui se sont produits aux États-Unis. S'il est vrai que les États-Unis sont de plus en plus conscients de l'occupation militaire indonésienne au Timor oriental, le Gouvernement des États-Unis n'a pas encore pris de position bien précise.

L'année dernière, le Congrès des États-Unis a continué d'interdire la fourniture à l'Indonésie d'instruction militaire et d'assistance internationales à la formation, interdiction qui est entrée en vigueur quelque temps après le massacre de Dili en 1991. En outre, le Congrès, sur l'initiative du Département d'État, a codifié une interdiction de ventes publiques et privées à l'Indochine d'armes petites et légères de même que d'équipement pour maîtriser les émeutes fabriqués aux États-Unis. Dans les deux cas, les violations

des droits de l'homme qui ne cessent d'être commises au Timor oriental ont été une source de préoccupation pour le Congrès.

Cette année le Sénat américain étendra probablement son interdiction aux hélicoptères dotés d'équipement militaire. Bien que la Chambre des représentants envisage d'accepter que les États-Unis reprennent la formation des soldats indonésiens, les cours de formation ne porteraient que sur des sujets tels que la démocratie, le contrôle civil des militaires et les droits de l'homme.

Comme les membres du Comité le savent, le Président Clinton s'est joint au Président Soeharto et à d'autres chefs d'États régionaux à Jakarta pour la réunion du Forum de coopération économique Asie-Pacifique en novembre dernier. Alors que 29 jeunes Timorais courageux axaient l'attention de la communauté internationale sur leur pays en visitant l'ambassade américaine, le Président Clinton a dit :

«La position des États-Unis et la position que je maintiens depuis 1991, donc depuis bien longtemps avant mon accession à ce poste, est que le peuple du Timor oriental devrait davantage avoir leur mot à dire sur ses propres affaires locales.»

C'est la déclaration la plus claire qui ait été faite par un Président américain et qui indique que le Gouvernement des États-Unis continue de mettre en doute le régime indonésien au Timor oriental.

En février 1995, le Département d'État américain a publié son rapport annuel sur les droits de l'homme en Indonésie. Il a qualifié le pays de «très autoritaire» et a souligné que :

«Le gouvernement a continué de commettre de sérieuses atteintes aux droits de l'homme, et dans certains domaines, en particulier la liberté d'expression, il est devenu nettement plus répressif, s'écartant ainsi d'une tendance qui a duré longtemps vers une plus grande ouverture. Parmi les abus les plus graves figurent l'incapacité pour le peuple de changer de gouvernement ainsi que la répression sévère de dissidents timorais. Si les cas rapportés d'exécutions extrajudiciaires ont diminué, les forces de sécurité ont continué à pratiquer la torture contre les détenus. Certaines sources ont indiqué que l'usage de la torture avait diminué, mais des statistiques définitives ne sont pas disponibles. Les arrestations et détentions extrajudiciaires se sont poursuivies, tout comme le recours à une violence excessive face à des criminels suspectés ou des personnes considérées

comme auteurs de troubles. (*«Indonesian Human Rights Practices», Département d'État américain, 1er février 1995, lignes 51 à 62*)

S'agissant du Timor oriental, aucun progrès n'a eu lieu pour l'évaluation du nombre de personnes disparues à la suite de l'incident de Dili de 1991, et le niveau des troupes est demeuré indûment élevé. (*Ibid., lignes 89 à 91*)

Les efforts du Gouvernement pour évaluer le nombre de disparus et de morts au cours de la fusillade contre des civils par les militaires à Dili, au Timor oriental, le 12 novembre 1991, sont demeurés insuffisants. Aucun autre cas de personnes considérées comme disparues dans un rapport remis par les militaires à Human Rights Watch/Asie n'a été résolu au cours de l'année. Les porte-parole du Gouvernement ont suggéré que leur incapacité à localiser les disparus était essentiellement due aux personnes souhaitant éviter d'être repérées. De nombreux observateurs bien informés continuent toutefois de penser que la plupart des disparus sont morts et que certains membres des forces armées connaissent le lieu où se trouvent leurs corps.» (*Ibid., lignes 184 à 193*)

Le rapport donne des détails sur la torture, les disparitions, l'intimidation à l'égard de la presse, le harcèlement religieux, et autres violations des droits civils et des droits de l'homme découlant de l'occupation militaire indonésienne litigieuse et illégale.

En février dernier, un groupe bipartisan de neuf sénateurs a écrit au Président Clinton pour lui dire :

«Nous estimons que les relations des États-Unis avec l'Indonésie devraient nous permettre de sensibiliser efficacement le gouvernement de Jakarta sur nos préoccupations.»

Des membres du Congressional Human Rights Caucus appartenant aux deux partis ont adressé une lettre similaire, exprimant leur préoccupation sur

«le manque de progrès en matière de droits de l'homme et les rapports perpétuels de torture et autres abus graves.»

Certains ex-responsables américains expriment également des regrets. Interrogés sur le Timor oriental au début de cette année, l'ancien Secrétaire d'État James Baker a affirmé :

«Nous avons fait des erreurs dans notre politique étrangère, nous les avons faites dans le passé et nous les faisons encore aujourd'hui...»

Le Secrétaire d'État adjoint John Shattuck a témoigné devant le Congrès en mars dernier en affirmant que Washington était «très préoccupé» face à une dégradation notable de la situation des droits de l'homme en Indonésie, y compris la torture, et l'assassinat de six civils timorais à Liquica. M. Shattuck a visité le Timor oriental en avril. Immédiatement après cette visite, il a fait ce commentaire lors d'une conférence de presse à Jakarta :

«Les États-Unis sont très favorables à l'octroi au peuple timorais de possibilités beaucoup plus larges de participer aux décisions touchant à son propre gouvernement, et certainement aussi de perspectives plus larges dans tous les domaines économiques ou politiques...»

La question de la présence de militaires au Timor oriental en nombre important est certainement une préoccupation majeure concernant le processus de traitement de cette question de droits de l'homme.»

Il reste que certains membres du Département d'État américain, du Congrès et aussi des militaires sont d'avis que les États-Unis atténuent les pressions sur l'Indonésie en ce qui concerne le Timor oriental, et ils demandent la reprise de ventes d'armes et de cours de formation militaire sans restriction. Un vif débat se poursuit à ce sujet à Washington, et l'Indonésie a un nouvel avocat au sein de la Chambre des représentants en la personne du Républicain Sonny Callahan, qui préside le Sous-Comité des finances pour les opérations extérieures. Il s'agit peut-être d'une pure coïncidence, mais l'IPTN, la principale compagnie d'aviation en Indonésie, est sur le point d'entreprendre des opérations de montage dans le district de M. Callahan, à Mobile, en Alabama!

Bien que L'East Timor Action Network ne puisse rivaliser avec la tactique des groupes de pression indonésiens, nous avons été très actifs et avons des milliers de membres dans la quasi-totalité des 50 États de ce pays. L'East Timor Action Network est encouragé par les efforts des Nations Unies qui ont conduit au dialogue entre Timorais en Autriche, le mois dernier et par la reconnaissance, lors de cette réunion, que la résolution 37/30 de l'Assemblée générale constitue encore le cadre d'une solution. Nous avons été encouragés par le rapport du Rapporteur spécial, M. Bacre Waly Ndiaye ainsi que par l'annonce de la prochaine visite du Haut Commissaire José Ayala Lasso au Timor oriental.

Nous exhortons le Gouvernement indonésien à coopérer avec le Comité spécial, le Secrétaire général et la Commission sur les droits de l'homme et à travailler en vue de l'autodétermination du peuple du Timor oriental. Quoique le rythme soit parfois très lent, l'élan est positif. Nous espérons seulement qu'une solution pourra être trouvée avant que ne se produisent d'autres disparitions, massacres et arrestations arbitraires.

Il y a deux jours, j'ai été réveillé par un coup de téléphone de Dili m'informant que trois Timorais n'avaient pas été vus depuis le 30 juin. Mon interlocuteur craignait qu'ils n'aient été pris ou peut-être tués par des soldats indonésiens. Le peuple timorais a déjà enduré deux décennies de terreur et de mort, et ce comité peut jouer un rôle essentiel pour mettre fin à son cauchemar.

L'année 1995 est une année d'anniversaires. Nous avons célébré un demi-siècle de l'histoire des Nations Unies le mois dernier et nous célébrerons le mois prochain l'anniversaire de la libération voici un demi-siècle de l'Indonésie de la domination coloniale. Le mois de décembre marquera la trente-cinquième année qui s'est écoulée depuis l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Après des décennies de décolonisation, il est regrettable que ce comité ait encore besoin d'exister, que certains territoires, dont le Timor oriental, n'aient toujours pas exercé leur droit légal et moral à l'autodétermination.

Ce mois de décembre marquera également les 20 années d'invasion, d'occupation et de génocide indonésiens au Timor oriental. Nous espérons que les Nations Unies, de concert avec le peuple du Timor oriental et les Gouvernements indonésien et portugais, pourront mettre fin à cette injustice.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, Mme Jill Sternberg (Coordinamento italiano dei gruppi di solidarietà con il popolo timorese) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Sternberg.

Mme Sternberg (Coordinamento italiano dei gruppi di solidarietà con il popolo timorese) (*interprétation de l'anglais*) : Je m'appelle Jill Sternberg et je présente une pétition au Comité au nom de l'Italian Coalition of Solidarity Groups with the East Timorese People. Fondée en 1991, la

coalition comprend des organisations non gouvernementales, des groupes locaux et des personnes engagés dans le soutien à la lutte du peuple timorais pour l'autodétermination. Elle encourage l'information, les campagnes de sensibilisation et les projets de solidarité.

L'année 1995 marque le vingtième anniversaire de l'invasion indonésienne du Timor oriental. Au cours des 20 dernières années, plus de 200 000 Timorais sont morts, tués par des armes indonésiennes, par la famine et les troubles résultant de l'invasion. Dans un contexte international marqué par la solution de conflits tout aussi anciens, nous pensons qu'une solution pacifique, respectant les droits des habitants du Timor oriental peut être trouvée.

À notre avis, il convient de souligner que, dans le conflit opposant l'État d'Israël au peuple palestinien, de nouvelles chances de paix ont vu le jour avec l'ouverture des pourparlers directs entre le Gouvernement israélien et les dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine. De même, dans le conflit opposant le Gouvernement britannique et la communauté catholique d'Irlande du Nord, un cessez-le-feu a eu lieu lorsque des contacts directs sont devenus possibles entre le Gouvernement britannique et les catholiques d'Irlande du Nord, représentés par le Parti social démocrate, le Labour Party et le Sinn Fein.

Aussi sommes-nous inquiets des violations constantes des droits de l'homme perpétrées au Timor oriental par l'armée indonésienne et décrites dans plusieurs rapports par Amnesty International, et, s'agissant du massacre de Santa Cruz, décrites par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Nous demandons que le droit à l'autodétermination du peuple timorais, qui demeure officiellement un territoire sous souveraineté portugaise et donc devant être décolonisé, soit respecté et fasse l'objet d'un référendum organisé sous le contrôle des représentants de l'ONU. Cette solution est également appuyée par l'Église catholique locale. Nous demandons aussi qu'un comité représentant la résistance du peuple timorais, reconnu au sein du Conseil national de la résistance maubère, soit admis aux pourparlers de paix qui ont lieu dans le cadre des Nations Unies entre le Portugal et l'Indonésie.

La pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, Mme Vanessa Ramos (Plataforma Internacional de Juristas para Timor Oriental y Asociación Americana de Juristas) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Ramos.

Mme Ramos (Plataforma Internacional de Juristas para Timor Oriental y Asociación Americana de Juristas) (*interprétation de l'espagnol*) : Le cas du Timor oriental retient l'attention de la communauté internationale depuis le massacre de Santa Cruz, perpétré le 12 novembre 1991. Les événements qui se sont produits récemment au Timor confirment que depuis l'occupation de 1975, la situation dans le territoire s'est détériorée et que les forces militaires indonésiennes n'ont pas hésité à recourir aveuglément à la violence contre la population civile et le mouvement de libération nationale.

La participation de l'Organisation des Nations Unies à l'application du droit à l'autodétermination du peuple du Timor oriental est indispensable, car il ne s'agit pas seulement d'un problème entre le Portugal et l'Indonésie, mais aussi d'un problème colonial. Nous arrivons à la fin de la Décennie de l'élimination du colonialisme, à l'aube du XXIe siècle, et il incombe au Comité de mettre en oeuvre les principes de la grande charte de la décolonisation : la résolution 1514 (XV). De même, l'ONU doit — et pas seulement en parler — faire revivre l'esprit de la résolution 31/53 de l'Assemblée générale, de 1976, et des résolutions 384 (1975) et 389 (1976) du Conseil de sécurité, qui reconnaissent le droit à l'autodétermination et à l'intégrité territoriale du Timor oriental et le Portugal comme Puissance administrante, condamnent l'invasion de 1975 et demandent au Gouvernement indonésien de retirer son armée du Timor.

Depuis l'année dernière, nous observons avec intérêt une série d'événements qui méritent d'être examinés de façon approfondie par le Comité. Voici quelques-uns des faits qui se sont produits :

Le cas du Timor oriental a été une question de premier plan au cours de la réunion du Conseil de coopération économique de l'Asie et du Pacifique, qui s'est tenue le 12 novembre 1994, anniversaire du massacre de Santa Cruz, jour où des étudiants timorais ont franchi le seuil de l'Ambassade américaine à Jakarta, demandé à rencontrer le Président Clinton et réclamé la libération du dirigeant Xanana Gusmão et d'autres prisonniers politiques. Ils ont également exigé que l'on reconnaisse leur droit à l'autodétermination et que l'on condamne l'occupation.

Malgré la pression internationale, il ne semble pas que le Gouvernement indonésien réduise sa présence militaire au Timor, ce qui fait régner un sentiment de crainte et d'intimidation dans la population timoraise qui assiste à la

militarisation accélérée du territoire. Le climat de terreur est évident avec l'apparition à Dili et dans les zones rurales de ceux que l'on appelle les «ninja» ou «vigiles», qui s'emploient à terroriser la population.

Le processus de transmigration de la population se poursuit.

Le 12 janvier, les militaires indonésiens ont assassiné six civils timorais dans le district de Liquica.

En dépit de cela, la dure réalité est qu'il ne s'agit pas d'actes isolés, mais d'une situation dans laquelle le peuple timorais subit au jour le jour les cruautés de l'occupation. Nombre de ceux qui connaissent le droit international comparent l'invasion du Koweït avec le cas du Timor oriental. Vingt ans se sont écoulés et l'Organisation des Nations Unies a été incapable d'appliquer ses résolutions. Il y a deux aspects similaires dans les deux cas : la violation du droit international et du principe universel qui reconnaît le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, et la réaction de l'Organisation des Nations Unies, garante de la défense des principes qui condamnent l'annexion forcée et illégale d'un autre territoire.

Dans la décision prise récemment par la Cour internationale de Justice dans l'affaire qui oppose le Portugal à l'Australie, bien que la Cour ne se soit pas prononcée quant au fond de l'affaire, elle a fait des déclarations importantes sur le droit à l'autodétermination. Au paragraphe 29, la Cour déclare :

(L'orateur poursuit en anglais)

«De l'avis de la Cour, l'affirmation du Portugal selon laquelle le droit des peuples à l'autodétermination, découlant de la Charte et des principes de l'Organisation des Nations Unies, a un caractère *erga omnes* est incontestable.»

(L'orateur reprend en espagnol)

La Cour dit aussi :

(L'orateur poursuit en anglais)

«En outre, l'Assemblée générale, qui se réserve le droit de décider quels sont les territoires qui doivent être considérés comme non autonomes pour les besoins de l'application du Chapitre XI de la Charte, a traité le Timor oriental comme tel. Les organes subsidiaires compétents de l'Assemblée générale ont conti-

nué de traiter le Timor oriental comme tel jusqu'à présent. De plus, le Conseil de sécurité, dans ses résolutions 384 (1975) et 389 (1976), a expressément demandé le respect de "l'intégrité territoriale du Timor oriental ainsi que du droit inaliénable de son peuple à l'autodétermination, conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale".»

(L'orateur reprend en espagnol)

À l'heure actuelle, malgré toutes les vicissitudes qu'il subit, le peuple timorais a l'espoir que sa juste cause recevra une plus grande attention de la part de la communauté internationale. Le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, M. Bacre Waly Ndiaye, les réunions tenues sous les auspices du Secrétaire général avec les représentants du Portugal et de l'Indonésie, le dialogue interne timorais en Autriche, et la future visite du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme contribuent à renforcer ce sentiment.

Dans son rapport, le Rapporteur spécial recommande que «des personnes d'une indépendance, d'une impartialité et d'une compétence reconnues» [E/CN.4/1995/61/Add.1, par. 79 a)] mènent une nouvelle enquête sur le massacre de Santa Cruz. De plus, il recommande que la juridiction soit transférée à la justice civile pour assurer l'impartialité et la transparence des enquêtes et éviter l'ingérence des militaires. Le rapport conclut que si des gens sont morts au cours de la manifestation c'est à cause d'une opération militaire planifiée destinée à étouffer l'expression publique d'une opposition politique d'une manière qui n'était pas conforme aux normes internationales des droits de l'homme. M. Ndiaye a qualifié la manifestation de manifestation pacifique de la part de civils sans armes.

D'autre part, la Conférence qui s'est tenue en juin en Autriche a réuni la quasi-totalité de l'éventail politique timorais. Bien que l'on n'y ait pas examiné le problème fondamental, qui est le règlement du statut politique de Timor, elle a eu des aspects positifs. La Conférence a ouvert la voie au dialogue futur entre les Timorais et elle

a publié une déclaration importante. La Déclaration de Burg Schlaining, adoptée par consensus, réaffirme la nécessité d'appliquer des mesures dans le domaine des droits de l'homme et dans d'autres domaines pour promouvoir la paix, la justice et l'harmonie sociale. Elle réaffirme le droit du Timor oriental au développement social et culturel et à la préservation de l'identité culturelle grâce à l'enseignement des langues tetum et portugaise. Les participants ont reconnu l'importance des négociations engagées entre le Portugal et l'Indonésie sous les auspices du Secrétaire général pour trouver une solution acceptable, conformément à la résolution 37/30 de l'Assemblée générale.

Cependant, malgré ces progrès, il ne faut pas oublier que le problème fondamental est l'occupation et la nécessité urgente de décoloniser le territoire. Nous sommes inquiets de voir que les rencontres organisées par le Secrétaire général deviennent routinières.

Nous proposons que le Comité envisage avec toute l'attention nécessaire le projet de décolonisation proposé par le Conseil national de la résistance maubère (CNRM). Ce projet est raisonnable et propose des discussions entre le Secrétaire général, le Portugal et l'Indonésie, en vue d'établir un cessez-le-feu, de réduire les effectifs militaires, de libérer les prisonniers politiques et de réaliser un recensement. L'étape transitoire aboutira à la tenue d'un référendum sous contrôle international.

Pour terminer, quelle que soit la formule adoptée, il faut absolument reconnaître l'illégalité de l'invasion et appliquer toutes les mesures nécessaires pour aboutir à la décolonisation. Compte tenu de ce qui précède, nous proposons qu'à court terme on renforce la présence des institutions spécialisées des Nations Unies, que l'on poursuive les négociations organisées sous l'égide du Secrétaire général, et que l'on exhorte l'Indonésie à libérer les prisonniers politiques et à entamer le retrait de ses forces armées du territoire.

Nous lançons un appel aux pays du premier monde pour qu'ils réexaminent la situation. Personne ne peut se proclamer champion des droits de l'homme et en même temps admettre que les intérêts économiques l'emportent sur la justice et les droits fondamentaux des peuples.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Alyn Ware (East Timor Independence Committee) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Ware.

M. Ware (East Timor Independence Committee) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est offerte de présenter la déclaration de l'East Timor Independence Committee, d'Auckland, Aotearoa, en Nouvelle-Zélande, à laquelle s'ajouteront les commentaires de Tau Henare, membre autochtone du Parlement d'Aotearoa, en Nouvelle-Zélande, et leader adjoint du First Party de la Nouvelle-Zélande. M. Henare s'est rendu au Timor oriental en 1994. En raison du temps limité dont je dispose, je ne donnerai pas lecture de ces commentaires intégralement, mais je les ferai distribuer par écrit.

L'East Timor Independence Committee, d'Auckland, Aotearoa, en Nouvelle-Zélande, est une organisation de personnes engagées qui appuient le droit du Timor oriental à l'autodétermination. Il y a un mouvement actif en Nouvelle-Zélande qui appuie la population du Timor oriental depuis le moment de l'invasion du Timor oriental en 1975. Les activités de notre organisation et de groupes frères comme l'East Timor Independence Centre, de Wellington, visent à sensibiliser l'opinion publique à la situation de la population du Timor oriental et à faire pression sur notre gouvernement pour qu'il adopte une position plus ferme en faveur de la population timoraise.

Depuis 1991, en raison de la publicité faite autour du massacre de Dili, à l'occasion duquel un jeune Néo-Zélandais, Kamal Bamadhaj, a perdu la vie, les Néo-Zélandais sont devenus très préoccupés par la situation des droits de l'homme au Timor oriental. En mai 1994, 51 membres du Parlement néo-zélandais — soit la majorité des membres du Parlement — de tous les partis politiques, ont signé une pétition qui a été adressée à l'Ambassadeur d'Indonésie en Nouvelle-Zélande. La pétition demandait à l'Indonésie de s'occuper des violations des droits de l'homme au Timor oriental et appuyait le droit de la population du Timor oriental à l'autodétermination. Par la suite, une délégation parlementaire de cinq personnes s'est rendue au Timor oriental; à la suite de quoi elle a exprimé son inquiétude commune au sujet des violations des droits de l'homme et du niveau de militarisation au Timor oriental.

En février 1995, les résultats d'un sondage mené par NBR Consultants ont été largement diffusés. Ils montrent que 9 % seulement des personnes interrogées partagent la position officielle du Gouvernement que l'occupation du Timor oriental est irréversible. Selon le sondage, 49 % des Néo-Zélandais pensent que la Nouvelle-Zélande devrait faire

avancer la cause de l'indépendance pour les Timorais; 33 % n'ont aucune opinion sur la question.

Nous déplorons qu'en dépit d'un appui national croissant pour un changement de la politique de notre gouvernement relative au Timor oriental, on se soit contenté jusqu'ici de manifester de l'inquiétude au sujet des droits de l'homme et d'appuyer les efforts des Nations Unies pour promouvoir les pourparlers en cours entre les Gouvernements du Portugal et de l'Indonésie. En Nouvelle-Zélande, il y a actuellement une opposition considérable contre des manoeuvres aériennes communes entre l'Indonésie et la Nouvelle-Zélande, qui doivent avoir lieu en août prochain. Pour notre organisation, la requête adressée à notre gouvernement de renoncer à ces manoeuvres et la requête exigeant la rupture de tous liens militaires entre l'Indonésie et la Nouvelle-Zélande sont liées.

Nous avons suivi avec intérêt les récents pourparlers intra-timorais parrainés par les Nations Unies qui se sont tenus en Autriche. Nous nous félicitons de la déclaration de Burg Schlaining, et en particulier des négociations entre les Gouvernements du Portugal et de l'Indonésie sous les auspices du Secrétaire général, en vue de dégager

«une solution juste, globale et acceptable internationalement à la question du Timor oriental, conformément aux dispositions, à la lettre et à l'esprit de la résolution 37/30 de l'Assemblée générale.» (A/AC.109/2026, par. 40)

Nous demandons instamment au Comité spécial de prendre soigneusement note de la documentation qui lui a été soumise par Amnesty International, par d'autres groupes oeuvrant dans le domaine des droits de l'homme ainsi que par des Timorais en exil, qui décrivent en détail les violations actuelles des droits de l'homme au Timor oriental, comme la torture, les disparitions involontaires, les mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques et les exécutions extrajudiciaires. Le massacre récent, à Liquica, de six civils par les militaires indonésiens n'en est qu'un exemple.

Nous espérons que de fermes résolutions seront adoptées en faveur de mesures propres à défendre le droit inaliénable de la population du Timor oriental de décider de son propre avenir.

Je vais maintenant résumer les commentaires de Tau Henare, leader adjoint du First Party néo-zélandais et membre de la délégation qui s'est rendue au Timor oriental.

Le rêve de toutes les nations autochtones est l'indépendance et l'autodétermination. L'âme autochtone des Timorais a été érodée et continuera de l'être par les attaques constantes qu'elle subit de l'extérieur. La langue, la foi ou la religion, l'histoire et les structures sociales sont minées par la présence des militaires indonésiens et par l'autorité indonésienne. La censure, parfois volontaire, continue de bâillonner les Timorais.

On ne saurait mieux dépeindre la colonisation que comme un processus par lequel un groupe cherche à prendre le contrôle de la base économique d'un autre. Les habitants du Timor oriental sont dépossédés pour ce qui est des emplois, de l'économie et de leur propre culture. Cela ressemble à ce que les Maoris, le peuple autochtone d'Aotearoa, en Nouvelle-Zélande, doivent avoir ressenti au début du siècle : déclin de la population et augmentation des forces coloniales.

Après 350 ans de domination portugaise et 20 ans de domination indonésienne, les Timorais méritent de bénéficier de l'assistance internationale dans leur tentative de découvrir leur propre nation. Un programme de décolonisation de 10 ans aboutissant à l'autonomie serait acceptable parce qu'il ne causerait pas trop de perturbations à court terme. La décolonisation oblige à repenser les institutions politiques, juridiques, économiques et sociales. Les six piliers nécessaires à la fondation d'une nation sont la langue, le droit, les valeurs, l'éducation, la santé et une base économique, c'est-à-dire le territoire. Il importe donc que l'autodétermination se traduise par la possession des ressources, et par une culture et une langue vivantes. La culture autochtone du Timor oriental peut être restaurée si les mesures appropriées sont prises dès maintenant.

Roger McLay a suggéré un arrangement similaire à celui qui existe entre la Nouvelle-Zélande et les îles Cook. La population des îles Cook bénéficie de la citoyenneté néo-zélandaise et du droit d'accès aux privilèges scolaires et économiques de la Nouvelle-Zélande. Ce type de situation vaut la peine d'être considéré dans le cas du Timor, mais la décision doit être prise par les Timorais.

La Nouvelle-Zélande devrait faciliter un processus de décolonisation. Des pourparlers directs entre les Timorais et les Indonésiens doivent être menés sur un pied d'égalité. Les manoeuvres d'intimidation des Indonésiens ne doivent plus être tolérées. La Nouvelle-Zélande ne peut se permettre d'adopter une approche morale de cette question que si elle est décidée à critiquer le bilan d'autres pays en matière de

droits de l'homme. Le Gouvernement indonésien est conscient du bilan de la Nouvelle-Zélande à l'égard des Maoris. Il n'est pas logique que nous émettions des jugements d'ordre moral si nous-mêmes ne sommes pas engagés dans un processus de redressement dans notre propre pays. Il vaut la peine de tenir compte de la situation critique des Maoris, des aborigènes australiens, des Hawaïens et des Tahitiens. La région du Pacifique abrite de nombreuses nations autochtones. Quand seront-elles autorisées à vivre comme des peuples autonomes, autodéterminés?

Pourquoi la Nouvelle-Zélande a-t-elle systématiquement adopté une position d'indifférence à l'égard du Timor? Une morale sélective a toujours caractérisé la politique du Gouvernement. Il est temps que ce pays prenne position. Les violations des droits de l'homme sont inacceptables dans tous les pays, y compris Aotearoa.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Thomas Mahedy (Pax Christi International) prend place à la table réservée aux pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Mahedy.

M. Mahedy (Pax Christi International) (*interprétation de l'anglais*) : Pax Christi International aimerait remercier le Président et les membres du Comité spécial de l'occasion qui nous est offerte de prendre la parole sur la question du Timor oriental. Pax Christi International, le mouvement pacifiste international catholique, est reconnaissant des efforts déployés par le Comité pour coopérer avec les parties intéressées à la mise en oeuvre des mandats du Comité.

Cette année marque le cinquantième anniversaire de Pax Christi. Lors d'une récente manifestation marquant cet anniversaire, Pax Christi International a dit clairement que les droits de l'homme et le droit à l'autodétermination du peuple du Timor oriental continuent d'être une priorité élevée.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, la résolution 1514 (XV), en date du 14 décembre 1960, de l'Assemblée générale des Nations Unies, et les résolutions 384 (1975) et 389 (1976) du Conseil de sécurité sont la base des efforts en faveur des droits de l'homme, notamment le droit à l'autodétermination du peuple timorais.

Pax Christi International appuie tous les efforts de l'Organisation des Nations Unies, y compris le recours aux

bons offices du Secrétaire général, pour réaliser un règlement juste, global et internationalement acceptable de la question du Timor oriental et son autodétermination. Les rapports d'enquête et les recommandations des Nations Unies peuvent fournir des mécanismes permettant d'empêcher les violations des droits de l'homme contre le peuple timorais, et, s'il s'en commet, de procéder à une enquête. Cependant, pour assurer leur efficacité, nous devons respecter ces normes internationales.

Le Rapporteur spécial des Nations Unies chargé d'étudier les questions relatives aux exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires a fait rapport, après s'être rendu au Timor oriental en juillet 1994, que :

«les conditions qui ont permis à la tuerie [de Santa Cruz] de se produire existent toujours. En particulier, des membres des forces de sécurité responsables des abus n'ont pas eu à rendre de comptes et continuent à jouir d'une impunité virtuelle.» (E/CN.4/1995/61/Add.1, par. 74)

Le Rapporteur spécial estime fortement qu'aucune mesure ne peut être efficace pour rétablir la confiance et qu'aucune solution aux problèmes qui se posent au Timor oriental ne peut être trouvée avant que justice soit faite.

Les 12 recommandations détaillées présentées dans le rapport du Rapporteur proposent que le Gouvernement indonésien prenne les mesures concrètes suivantes : invite le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires à effectuer une mission au Timor oriental; adhère aux principaux instruments relatifs aux droits de l'homme tels que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; applique les recommandations présentées dans le rapport du Rapporteur spécial établi à la suite de sa visite de novembre 1991; réduise considérablement sa présence militaire au Timor oriental; et encourage les organisations non gouvernementales internationales et indépendantes.

Les organisations non gouvernementales, comme Amnesty International, ont fourni le document dont nous disposons sur le nombre accru de violations des droits de l'homme qui n'ont cessé d'être commises par l'Indonésie contre le peuple timorais en 1994 et en 1995. À l'intérieur du Timor oriental, le chef de l'Église catholique romaine continue de dénoncer les exécutions, les tortures et les arrestations arbitraires. L'évêque de Dili préconise un référendum sur l'autodétermination et propose de servir de mé-

diateur lors d'entretiens entre les diverses parties sous l'égide des Nations Unies.

Les événements survenus pendant l'année écoulée au Timor oriental et en Indonésie ont attiré l'attention de la communauté internationale sur le sort des Timorais. Tandis que nous discutons une solution à long terme au Timor oriental, nous devons continuer de prendre des initiatives propres à encourager la création de mécanismes pour traiter les questions de l'autodétermination. Ces initiatives peuvent et doivent inclure le respect d'engagements pris par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, l'accès aux Rapporteurs spéciaux des Nations Unies, aux groupes de travail et aux institutions spécialisées; un plus libre accès au Timor oriental pour les groupes internationaux et ceux qui s'occupent des droits de l'homme; un dialogue avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales et intergouvernementales; des réductions du personnel militaire; et l'application de tous

les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il faut continuer d'encourager le dialogue, sous l'égide des Nations Unies, mais toute proposition sérieuse devrait comprendre la participation des Timorais aux négociations.

Pour terminer je dirai : oeuvrons ensemble dans un dialogue franc et courageux pour créer les mécanismes permettant de respecter les traditions religieuses et culturelles du peuple timorais et de protéger ses droits sociaux, économiques et politiques, notamment son droit à l'autodétermination.

Le pétitionnaire se retire.

La séance est levée à 18 h 10.